

ABONNEMENTS:

Edition Quotidienne:

CANADA ET ETATS-UNIS \$3.00
UNION POSTALE \$6.00

Edition Hebdomadaire:

CANADA \$1.00
ETATS-UNIS \$1.50
UNION POSTALE \$2.00

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

Rédaction et Administration:

71a RUE SAINT-JAMES

MONTREAL

TELEPHONES:

ADMINISTRATION: M. 41

REDACTION: Main 7460

FAIS CE QUE DOIS!

LA LEÇON D'UNE REFORME

La nouvelle que nous avons été les premiers à donner se confirme: le gouvernement fédéral, rompant avec une pratique aussi vieille qu'absurde, a décidé de faire imprimer en même temps la version anglaise et la version française des documents publics. Il lui suffira pour cela de mettre à profit le conseil très simple qu'on lui donne depuis des années, et que M. Fisher avait été le seul jusqu'ici à écouter, c'est-à-dire, faire traduire les rapports sur le manuscrit, puis imprimer simultanément les deux textes.

Cette innovation souligne à la fois la mauvaise volonté et l'apathie qui régnaient à Ottawa en matière de français, et la valeur d'une campagne énergique, tenace.

Dans un pays où, de par la constitution même, le français et l'anglais ont, en matière fédérale, des droits égaux, il est presque invraisemblable que, pendant tant d'années, on ait réduit l'une de ces deux langues à une situation aussi radicalement inférieure, et que les ministères bleus et rouges se soient succédé à la direction des affaires sans que cet état de choses ait été redressé.

Le fait, bien que vrai, est d'autant plus invraisemblable qu'il allie l'absurde à l'injuste. Le régime ancien privait les Canadiens de langue française de la majeure partie des avantages qu'aurait dû logiquement leur assurer la loi organique, mais ce n'est pas tout: il produisait chaque année un énorme gaspillage; car le travail, bien que trop tardivement exécuté pour être utile, était fait quand même. Chaque année, donc, le pays dépensait une somme considérable pour assurer un service qui devenait presque inutile.

Qu'une aussi absurde situation se soit longtemps prolongée, cela témoigne à la fois de la constante mauvaise volonté des autorités fédérales et de la honteuse apathie de la plupart des notres.

Par contre, la réforme qu'on nous annonce, et qui complète celle qu'avait inauguré M. Fisher dans son ministère et le comité chargé de l'impression des débats, prouve que les campagnes menées avec énergie et persévérance finissent toujours par produire leur effet.

Il y a des années que de trop rares journalistes et quelques hommes politiques réclament justice pour le français. Ils ont enfin obtenu des succès partiels, et voici qu'ils sont à la veille de l'emporter sur toute la ligne. Les réclamations formulées par les journaux et à la Chambre ont même été contresignées par la Commission d'enquête sur les services administratifs.

Sachons profiter de cette leçon et continuons la lutte.

L'impression des documents publics n'est que l'un des aspects de la question du français. Réclamons justice partout.

Dans son rapport sur l'immigration, M. Asselin montre qu'au ministère de l'Intérieur, le français est traité comme quantité négligeable. On répond en anglais à des gens qui écrivent en français; on expédie à l'étranger de la littérature de propagande qui insulte à toutes les règles de notre langue. Et le ministère de l'Intérieur n'est pas le seul où l'on traite avec autant de désinvolture l'une des deux langues officielles.

Les partisans de l'égalité pratique des deux langues, ceux qui veulent que l'article de la constitution fédérale soit autre chose qu'un peu d'encre sur du papier blanc, ont donc de la besogne devant eux.

Mais le résultat d'aujourd'hui les assure que leur effort ne sera pas inutile.

Gmer HEROUX

QUESTIONS ARTISTIQUES

UNE INDUSTRIE ARTISTIQUE INCONNUE AU CANADA

La décoration des costumes de théâtre

Sujet à l'influence de la mode à travers les âges, le costume ne crée plus guère, de nos jours que des nouveautés dépourvues d'intérêt esthétique. Il faut que sur nos scènes modernes on représente des pièces tirées de l'histoire, de l'antiquité ou des pays exotiques, pour que l'art du costumier se manifeste dans tout ce qu'il a de vraiment artistique et de savant. Car c'est un art avant d'être un métier. Le costumier du théâtre est un décorateur et un coloriste; sa palette est la table de coupe sur laquelle passent les satins aux nuances chatoyantes, les draps d'or rutilants, les damas aux riches dessins tissés, les taffetas changeants, les velours aux tons mats, les mousselines légères; il sait qu'aux feux de la herse et de la rampe les coloris violents s'harmonisent et que les polychromes les plus audacieux produiront au milieu des décors un ensemble adouci dans la note juste. Cet art est savant, car il exige une étude sérieuse de l'histoire universelle, des mœurs et des traditions particulières à chaque pays. Sous les palmeraies de Memphis, une femme égyptienne revêt du Nil où elle remplit ses amphores. Transportée sur la scène au milieu d'une nature fictive le costumier l'aura vêtue de noir selon l'histoire coutume et un dessin de lotus, de feuilles de palmier, de têtes de sphinx ou de scarabées enrichira son vêtement.

En 1901, le théâtre des Variétés représentait "La Belle Hélène", pièce tirée de l'histoire grecque dans laquelle l'humble bergère Paris est vainqueur du bouillant Achille et lui enlève Hélène. Il y eut dans cette pièce toutes les splendeurs de l'antique Grèce. Les costumes de Ménélès, d'Agamemnon et d'Achille dessinés par Choubrat et exécutés par le costumier Landolf furent d'éloquentes pages d'histoire hellénique et d'inestimables exemples de cet art si pur qui engendra les styles d'Occident.

L'année suivante, les fêtes du Châtelet ouvrirent au public parisien de véritables salons d'exposition asiatiques où toutes les richesses de la Perse, de l'Hindoustan et de la Chine roulaient en cascades éblouissantes avec les danses des bayadères de l'Inde et des mousmées de Nankin. Sur les pas de Michel Strogoff, de Lavarède et du capitaine Corcoran, le spectateur arrivait au pays des maharajahs et des fakirs, pénétrait dans la vie des peuples de l'Orient et en sortait avec les images inoubliables de cette somptuosité lourde, de cette pompe magnifique, de ces coloris

chands qui sont la beauté de ces pays du parfum et des idolâtries. Un grand souci d'exactitude dans la reconstitution des costumes fit admirer comme des chefs-d'œuvre ces pièces féériques faites surtout pour frapper les imaginations populaires. Des voyageurs revécurent en plein centre du Paris noctambule et tapageur, des heures lointaines de silencieuse nonchalance et de vie ensolée grâce aux illusions scéniques offertes à leur mémoire.

On comprend sans peine l'inté-

et d'art véritable qui nous feront peut-être découvrir de nouveaux artistes dans le monde des décorateurs et des costumiers canadiens.

BABOULENE.

Professeur d'art décoratif à l'Ecole Polytechnique.

BILLET DU SOIR

VERBIAGE.

Savez-vous, lecteurs, combien l'éloquence parlementaire a coûté au pays sur le seul débat naval, jusqu'ici?

Ving-cinq mille dollars.... et ça n'est pas fini!

Et cela sur le projet Borden seulement.

Le compte est facile à établir. Le coût de la sténographie, de la transcription, de la traduction et de l'impression, dans les deux langues, est exactement de dix sous le mot et les honorables députés en ont lancé 250,000.

Et l'on dit que les femmes sont bavardes!

Le statisticien qui nous fournit ces chiffres a fait la part impartiale de chacun. Ceci permet de constater que le premier ministre ne nous a coûté que \$80.00 et le chef de la loyale opposition \$75.00 seulement.

Ce serait vraiment peu cher si le verbiage s'était clos là. Malheureusement, il y avait encore une foule de députés qui n'avaient rien à dire et qui l'ont dit le plus longuement possible.

Comme toujours notre pauvre province de Québec a été humiliée. Ainsi, notre D.-A. a nous autres, s'est laissé battre par des hommes de troisième ordre comme Hazen, Foster, Pugsley et autres. C'est triste!

M. Gauthier de Saint-Hyacinthe est retombé tout à fait dans l'ombre en ne prononçant que 3,000 mots.

Godefroy a bien raison, nos collègues sont pourris!

Un coup d'oeil sur le tableau qui suit montre assez clairement notre infériorité:

Gouvernement:	Opposition:
Borden .. 8,000	Laurier .. 7,500
Hazen .. 12,000	Graham .. 11,000
Pelletier .. 13,500	Laforune .. 11,500
Aikins .. 10,500	Clarke .. 12,000
Stevens .. 7,000	Sinclair .. 9,500
Ames .. 5,500	German .. 6,000
Wilcox .. 6,500	Oliver .. 9,500
Foster .. 15,000	Guthrie .. 16,000
Midleboro .. 15,000	Nesbitt .. 7,500
Edwards .. 14,500	Boivin .. 4,000
Cock-shutt .. 13,000	Pugsley .. 15,000
Morphy .. 12,500	Gauthier .. 3,000
Sharpe .. 4,500	
	137,500
	112,500

La partie n'est peut-être pas perdue. Si Rodolphe veut s'y mettre, l'honneur sera sauve.

Et Zozeph, donc.....

Max SOREL.

A propos de destitutions

Une dépêche au Globe de Toronto annonce qu'on a déjà produit 350 documents concernant autant de destitutions par le gouvernement Borden.

Cela nous rappelle le tableau partiel des destitutions faites par le gouvernement Laurier.

En neuf mois seulement le cabinet Laurier trouva moyen de destituer plus de six cents employés.

Cela prouverait que "plus ça change plus c'est pareil", comme dit le peuple.

Il nous semble qu'il y a une certaine différence que le nombre de destitutions faites sans enquête a été moins considérable cette fois qu'en 1896.

Cependant, nous constatons, par les réponses des ministres aux interpellations qui leur sont faites, que trop souvent encore l'on se dispense de l'enquête.

L'on semble poser en principe que la plainte d'un député ministériel équivaut à une preuve. C'est un principe que nous ne pouvons admettre. En chambre la parole d'un député oppositionniste vaut autant que la parole d'un député ministériel. Cela ne veut pas dire que l'une ou l'autre soit la vérité.

Au contraire, les uns et les autres se prévalent trop de cette règle pour mentir effrontément. Mais c'est la vérité dire que tous les députés sont un pied d'égalité. Pourquoi ferait-on des préférences quand il s'agit de décider du sort d'employés accusés? Le Parlement est, dit-on, la plus haute cour de justice. Pourquoi procéder-il autrement que les autres tribunaux? A-t-on jamais entendu dire qu'un juge ait accepté comme preuve suffisante pour justifier une condamnation, une simple assertion d'un requérant? Pourquoi les ministres qui, dans l'espèce, exercent des fonctions judiciaires, seraient-ils moins particuliers et priveraient-ils un homme de son gagne-pain sur la simple recommandation d'un député ministériel?

Jean DUMONT.

AUTOUR DU TRAMWAY

Les experts. --- Comment on a réglé la question à Buenos Ayres. --- Une suggestion nouvelle

Comme tout le faisait prévoir, M. Duncan McDonald, l'ancien administrateur de la Compagnie des Tramways, a accepté l'offre que lui faisait le Herald et un certain nombre de citoyens, et il préparera un rapport sur la question du tramway: Remèdes possibles à la situation actuelle, améliorations futures nécessitées par le progrès de Montréal et de la région suburbaine.

D'un autre côté, le Star demande la nomination d'un expert étranger, aidé d'un ingénieur montrealais. Il est probable que nous finirons par obtenir les deux rapports, ils offriront des points de comparaison très intéressants.

En attendant, on ne lira pas sans intérêt cette note que nous adressons un Français qui a beaucoup voyagé, et qui montre comment, à Buenos Ayres, on a résolu cette question du tramway.

LE SYSTEME DE BUENOS-AYRES

Monsieur le Directeur du

Journal Le Devoir,

Cher Monsieur,

Nombreux sont les suggestions qui vous arrivent au sujet de l'encombrement des tramways, mais peu vous donnent une solution pratique.

Les uns demandent des travaux qui, vu la dépense et le temps qu'il faudrait pour les exécuter, ne pourraient guère se faire avant un an ou deux, et par suite ne peuvent remédier immédiatement à l'encombrement extraordinaire de l'Instant dans les voitures de la compagnie des tramways; d'autres suggestions sont purement irréalisables.

A mon humble avis une tentative quelconque doit être faite et par la Ville et par la Compagnie: cette tentative doit se porter, sur un moyen pratique et rapidement réalisable.

Avant un peu voyagé et aussi résolu dans une grande ville, un peu comme l'Amérique du Sud, dont la population est plus du double de celle de Montréal et où le service des tramways est très bon, parce que il y a concurrence d'abord, et ensuite parce que la population de cette capitale est soumise aux exigences des compagnies, j'ai vu comment à Montréal, on serait disposé à l'étranger, on en a eu la preuve lors de l'établissement des tramways "payez en entrant".

Voyons ce qui se passe à Buenos-Ayres, ville de 1,500,000 habitants. Buenos-Ayres est bâtie, un peu comme l'est Montréal: les rues sont la plupart étroites, ce qui n'a guère permis l'adoption dans beaucoup de rues de voies doubles pour les tramways.

Ce que l'on appelle ici le circuit fermé n'existe pas là-bas: les voitures électriques circulent un peu sur toutes les rues, bifurquant très souvent d'une artère Nord et Sud pour aller sur une artère Est et Ouest, et vice-versa: ce qui lui donne la souplesse de circulation, que seule on attribue aux autobus. Alors il est facile de voir comment à Montréal, on serait disposé à l'étranger, on en a eu la preuve lors de l'établissement des tramways "payez en entrant".

Exemple: un ouvrier résident sur la rue Béarnaise au Boulevard Saint-Denis et ayant à se rendre à son ouvrage, sur la rue Centre, ne prendrait, sur la rue Saint-Denis, au Boulevard, que le tramway portant l'inscription Centre, et comme il n'y a pas de "transfert", cet ouvrier attendra le tramway dont il a besoin pour se rendre à son ouvrage; il peut s'y rendre en suivant les rues Saint-Denis, Craig, Carré Victoria, McGill, Wellington, et Centre: pour rentrer chez lui le soir il ferait le trajet en sens inverse.

A mon avis, les "transferts" sont une cause de l'encombrement dans les tramways: car ils sont des gens qui sachant que le tramway qu'ils prennent ne les conduit pas chez eux y montent tout de même: le "transfert" n'est-il pas la pour remédier à l'inconvénient de la route trompée de voiture: de sorte que la place se trouve par ce voyageur qui se voit obligé de descendre au premier point de transfert est une place perdue, pour celui qui n'avait nul besoin de transférer.

La circulation obligatoire d'un tramway sur une rue du point de départ au point terminus, sans dévier de son parcours, comme l'abandonnée, au moins pour la moitié des voitures en circulation. Qu'un voyageur partant de Maison-Neuve, sur une des trois lignes existantes, puisse se rendre dans le Nord ou le Sud, sans transférer, voilà ce que l'on peut faire. Et ainsi de toutes les parties de la ville.

Pourquoi ne pas généraliser sur tous les circuits, ce qui se fait par exemple pour les lignes Saint-Denis, Ontario, Amherst, qui de leur point de départ font presque le trajet de l'île de Montréal en passant sur différentes rues.

C'est un essai à faire: pour cela que faut-il?

Il faut que la compagnie des tramways établisse dans tous les carrefours où croisent ses voitures, des courbes qui permettent de tourner ses voitures de prendre la direction indiquée sur les tableaux indicateurs. Si ce système est mis à l'essai il faut supprimer l'usage du "transfert", qui forcera en quelque sorte le public à ne prendre que le tramway dont il a besoin pour ne pas être obligé de payer à nouveau pour monter dans un autre tramway: ceci sera très facile à obtenir du public, après que pendant une quinzaine de jours, une grande publicité sera faite sur le nouveau système: le public voyageur l'acceptera comme il a accepté le mode de payer en entrant. Supprimant les "transferts" la compagnie devra vendre deux billets pour 25 cents et dont l'emploi sera compris entre cinq heures du matin et minuit.

Il faut donner une grande publicité à l'application de ce nouveau mode de voyager, soit par la voix des journaux, soit au moyen d'affiches à l'intérieur des voitures électriques, et dans tous les points actuels de transferts.

LETTRE D'OTTAWA

Le ministère craint les élections générales — Il redoute aussi les candidatures nationalistes dans Québec. — Le rôle du Sénat, dans le débat naval. — Des ministres inquiets.

Ottawa, 27. — La lenteur du débat sur la contribution de 35 millions fait le sujet de toutes les causeries, dans les cercles politiques d'Ottawa, de ce temps-ci.

On parlera peut-être, — il n'y a encore rien de certain, — du bill naval demain. — Il y a dix jours qu'on n'en a soufflé mot. Vendredi, le ministère aurait voulu pouvoir disposer rapidement du bill relatif à la convention commerciale avec les Indes Occidentales, à bonne heure dans l'après-midi, afin de permettre à deux ou trois orateurs de se soulager de leurs discours sur la question navale, dans la soirée. Il n'en a rien été. La gauche a prolongé jusqu'à six heures le débat sur ce sujet et se préparait à le faire durer jusqu'à minuit, si le gouvernement n'avait consenti, par voie de compromis, à accepter un amendement de M. Pugsley à cette mesure commerciale avec les Antilles et à ne pas faire appeler l'ordre du jour relatif à la marine. Le soir donc s'est passé à parler de législation privée, puis d'une résolution relative à la dépense de dix millions pour l'enseignement agricole, d'ici à dix ans, dans les différentes provinces de la Confédération.

Aujourd'hui, les députés vont parler de destitutions, et de différents autres sujets, car les propositions et les mesures des députés ont priorité à l'ordre du jour, le lundi. Demain, peut-être parlera-t-on de la marine, mais peut-être aussi parlera-t-on de la loi des banques. Il est plus probable que ce sujet aura la préférence; car le ministère semble maintenant bien plus désireux de disposer de sa législation ordinaire que de presser l'adoption du bill de la contribution. Grandrait-il l'issue du débat engagé à ce propos, puis aiguillait sur une voie d'évitement depuis quelques jours, afin de laisser les autres projets de loi du ministère devenir lois le plus tôt possible? On le dirait. L'urgence se hâte si lentement que l'on ne sait trop si les ministères ne manquent pas d'assurance pour faire marcher plus vite leur bill naval.

A l'heure actuelle, le ministère redoute l'attitude, non seulement de Québec, mais de toutes les provinces agricoles, sur cette question. A Québec, il n'a, parmi la presse française, que deux journaux pour le défendre.

Aussi le ministère redoute-t-il le sentiment populaire. Et, quoi qu'on dise, en petits comités, pour se remonter le courage, chez les ministères, les chefs admettent que la situation est grave, non pas tant à cause de la campagne libérale, — car le programme naval de M. Laurier, à tout prendre, ne vaut pas mieux que celui du ministère, — qu'à cause des idées nationalistes répandues même chez les conservateurs qui voient clair et ne demandent ni n'attendent aucune faveur du ministère. Les chefs ministériels québécois d'Ottawa le reconnaissent, craignent même que, s'il y avait des élections générales, des candidatures nationalistes ne surgissent dans une cinquantaine de comités, et, grâce aux deux programmes Laurier et Borden, tous deux désagréables à la masse des électeurs, ne reçoivent l'appui de ceux-ci. La chose est si vraie que, récemment, un ministériel dirigeant l'avouait à des amis en ces termes:

"Si nous avions des élections dans Québec d'ici à six mois, nous serions balayés à net."

Ceci, pour le ministère. On comprend donc que s'il pouvait trouver une échappatoire, il la saisirait peut-être. Mais où la trouver? Et d'autre part, si elle existait, en profiter aurait l'air si peu brave, après toutes les déclarations de la droite au sujet de la contribution, que les ministères continueraient dans la voie où ils sont engagés, mais seulement parce que leurs partisans jingos leur poussent dans le dos.

D'autre part, la gauche diffère sur l'attitude à tenir à l'endroit du bill naval, quant aux tactiques à employer contre les conservateurs. Plusieurs sont d'avis qu'il faut faire au moins un vigoureux semblant d'obstruction, en prolongeant le débat sur les autres mesures du ministère, en prolongeant aussi les discours sur la question navale et en les multipliant. Mais certains, plus prudents, ne veulent pas d'une apparence d'obstruction, qui cesse soudain, au moment critique du débat, ait l'air d'une reculade et, à son désarroi. Un petit groupe, — le sénateur Choquette en est le porte-parole, — conseille, lui, que la gauche limite ses discours aux Communes, fasse carrément appel, par la parole, par la presse, et par une agitation populaire, au Sénat où la majorité est libérale, de rejeter cette mesure, disant aux sénateurs: "Le Sénat doit jouer son rôle, prévu dans la constitution, ou il faut l'abolir. Voici la question la plus importante à résoudre qui se soit présentée depuis la Confédération. Si le Sénat ne prend pas son rôle au sérieux, et, à titre de protecteur des droits du peuple, ne refuse pas d'approuver ce bill tant que le gouvernement ne l'aura pas soumis au peuple, par voie de plébiscite ou autrement, il faudra l'abolir, car il aura démontré son inutilité comme rouage de notre constitution."

Les choses en sont là. M. Laurier n'a pas encore pris de décision définitive. Et il ne se presse pas de la faire. Pendant ce temps, les ministères de Québec groupent leurs députés et tâchent de les gagner à voter pour la contribution. Il y a plusieurs récalcitrants. Et ils ne se soumettent pas vite, peut-être même ne se soumettront-ils pas du tout. Voilà qui cause bien des embarras à nos ministères canadiens-français et les empêche de vivre sans inquiétude du lendemain.

Georges PELLETIER.

construction d'un boulevard qui aura 42 milles de longueur. Ce projet coûtera sept millions de dollars. Quand Montréal se mettra-t-elle à l'oeuvre?

Le major Leonard, chef du service de construction du Grand-Tronc-Pacifique, est en route pour l'Angleterre où il va faire construire des bateaux-passeurs pour transporter les chars du Grand-Tronc-Pacifique entre Québec et Lévis. Il est bien étonnant qu'on ne puisse pas faire construire ces bateaux au Canada.

La question du suffrage féminin pourrait bien amener la déroute du cabinet anglais, disent les dépêches de Londres.

En quel cas il ne serait pas nécessaire de chercher la femme.

Au club libéral conservateur, samedi, M. Nantel a prétendu qu'il n'a pas changé d'attitude sur la question navale. Alors M. Nantel n'a combattu la proposition Borden que pour se faire réélire.

M. Doherty, lui, dit que tout va bien à Ottawa parce que le gouvernement règle toutes les questions d'après la constitution. Excepté quand il s'agit des minorités.

Un état produit ces jours derniers montre que la tentative de marine Laurier a déjà coûté au pays quatre millions et quart. Quel est ce que ça serait avec une marine sérieuse?

Le Canada reproduit ce matin l'amendement Laurier sur la question navale, mais il oublie de dire que le chef de l'opposition ne touche pas aux 35 millions de M. Borden. En d'autres termes, M. Laurier ne se contente pas de 35 millions, il voudrait encore nous affubler d'un ou deux marines par-dessus le marché.

Quelqu'un écrit à un confrère que l'on devrait fonder à Sorel une compagnie de peinture à fonds social pour restaurer les enseignes

commerciales en français. Comment! est-ce qu'on ne peinture plus aux frais du gouvernement à Sorel?

Le Globe félicite le synode presbytérien qui demande au gouvernement de prendre l'initiative d'un mouvement en faveur de la paix universelle.

Parlerait-il de même s'il s'agissait du clergé catholique?

Le Veilleur.

Le droit différentiel reste

Le Times de New-York prétend que Washington a donné l'ordre de percevoir comme d'habitude un droit différentiel sur la pulpe et le papier provenant des terres de la couronne de Québec.

Cette nouvelle est confirmée par une lettre du secrétaire du Trésor dont on trouvera la traduction dans une autre page du journal.

La Gazette veut croire que cette décision n'est que temporaire.

Les compagnies intéressées vont sans doute faire de nouvelles instances auprès des pouvoirs publics.

Quel en sera le résultat?

Mgr Bégin

(De notre correspondant)

Québec, 26. — Des nouvelles reçues de Sa Grandeur Mgr Bégin, actuellement en Europe, nous apprennent que la santé de l'Archevêque de Québec s'est beaucoup améliorée après un mois de traitement sous la direction du Dr Laval. Sa Grandeur est présentement à Rome où elle s'est rendue le 8 janvier. Elle a fait le voyage par Lyon et Turin où elle a visité les monastères des Salesiens et des Maristes et passé le jour des Rois.

Mort subite de l'honorable A. J. Matheson

LE SECRETAIRE PROVINCIAL
DE L'ONTARIO S'ETEINT A L'AGE
DE 76 ANS. — NOTES BIO-
GRAPHIQUES.

Perth, Ont., 27. — Le lieutenant-colonel Arthur James Matheson, secrétaire provincial, et membre de l'administration Whitney, depuis sa formation en 1905, est mort subitement samedi soir à son domicile, rue Gore. Il était âgé de 76 ans.

Le colonel Matheson était revenu de Toronto samedi après-midi, et au commencement de la soirée, il paraissait en aussi bonne santé que d'habitude. Depuis un an, cependant, il n'était pas très bien. Un voyage en Europe l'été dernier, somnolent lui avait fait beaucoup de bien. Quand il revint de son club, samedi soir, vers 10 heures 30 il fut subitement saisi de douleurs dans quel que instant.

On lui fit des frictions médicamenteuses et on le coucha sur le dos. Le lieutenant-colonel Matheson était fils de feu Roderick Matheson, sénateur, et d'Anna, fille du révérend James Russell, de Gairloch, Ecosse, sa seconde femme. Il était né à Perth, le 8 décembre 1836. Il fit ses études au collège du Haut-Canada et à l'Université Trinity, à Toronto, il obtint ses degrés en 1865. En 1870 il entra au Barreau et exerça sa profession à Perth. Il était lieutenant-colonel et commanda le 42e bataillon de 1886 à 1898, et brièvement commandant de la 1re brigade d'infanterie au camp de Kingston en 1900. Il avait été membre du Conseil municipal de Perth et maire de cette ville en 1883 et 1884. Il prit part à l'expédition contre les Féniciens et à celle du Nord-Ouest. En 1894, il fut élu pour la première fois député de Lanark-Sud, à la législature et il fut réélu depuis à chaque élection subséquente. Il fut nommé trésorier provincial dans l'administration Whitney le 8 février 1905. Il était conservateur en politique, et en religion, membre de l'Eglise d'Angleterre. Depuis quelques années sa santé était chancelante et causait des inquiétudes. Les membres de sa famille qui lui survivaient sont Mlle Anna, Eliza, Joanna, ses sœurs; MM. A. C. et E. Matheson, ses frères, tous résidant à Perth.

Le rôle du cinéma

UN PROCES POUR HOMICIDE SE
POURSUIT DANS UNE SALLE
DE CINEMATOGRAPHE, AFIN
DE PERMETTRE AU JURY DE
FAIRE UNE EXPERIENCE.

Berlin, 25. — Le juge et les jurés d'une affaire d'homicide ont tenu, à Essen, une séance du tribunal dans une salle de cinématographe, suivant de près deux romans pour savoir s'ils peuvent avoir été causés par quelque chose du crime qu'ils avaient à juger. On croit que ceci est sans précédent dans les annales judiciaires.

Il s'agit du crime d'un jeune homme, qui fut tué avec un couteau le fils de son patron, âgé de 5 ans. Les témoins de l'état et de la défense ont prouvé le bon naturel et même l'amour qu'il porte aux enfants.

Il fut prouvé que l'accusé passait la plus grande partie de son temps dans les établissements de cinéma et qu'il y était allé encore peu de temps avant le crime. La cour ordonna donc de montrer les dernières vues qu'il avait regardées avant le crime. Celles-ci étaient d'un caractère absolument sanguinaire, on y voyait des revolvers et des poignards.

Les jurés se demandèrent, en regardant leur verdict, quelle influence les romans ont pu avoir sur le jeune homme déséquilibré.

Grand Euchre

Les dames patronnesses du Patronage d'Yvonne travaillent avec ardeur pour assurer le succès des deux soirées de euchre qu'elles organisent pour les 29 et 30 du courant à la salle de Nazareth, 23 rue Dufferin.

M. Gauthier, toujours dévoué aux œuvres sociales, veut bien présider la 29.

Un groupe de jeunes filles vendra les fleurs et des bouillons, les membres du Cercle d'Etude Yvonne poinçonneront.

Le goûter sera gracieusement servi.

A la vôtre!

Le "Halifax Recorder" a retrouvé le menu d'un banquet que donnait à Halifax, il y a cent ans, la North British Society.

Il porte exactement quarante-neuf "santés".

Nos pères étaient des lapins...

Le suffrage des nègres

Columbia, C.S., 27.—On s'attend à ce que le sénat accepte la résolution votée par la Chambre vendredi et demande au Congrès de rappeler le quinzième amendement à la constitution fédérale.

La résolution expose que la race nègre n'a fait aucun progrès dans ses rapports avec les blancs et qu'elle est une cause de perpétuelles alarmes en dépit des avantages qui lui ont été donnés pour se civiliser.

Le nègre est une menace pour la civilisation en Amérique et on lui a accordé le droit de suffrage sans qu'il soit propre à s'en servir équitablement.

En conséquence, on prie le Congrès d'enlever aux nègres le droit de suffrage et les députés de la Caroline du Sud sont invités à appuyer cette requête.

Les dernières heures de la saison d'Opéra

LE CONCERT DE SAMEDI APRES-MIDI ET LA REPRESENTATION D'HERODIADE ATTIRENT UNE FOULE ENORME AU MAJESTY'S. — M. HASSELMANS ET LA MUSIQUE FRANÇAISE. — LA BELLE OEUVRE D'UN CHEF D'ORCHESTRE.

MARIAGE D'ARTISTES

Samedi après-midi les instrumentistes de l'Opéra donnaient le dernier concert de la troisième saison.

M. Hasselmanns dirigeait.

Qu'il me permette de lui adresser un reproche; un gros reproche. Le *Miserable*, il devait pourtant savoir que son départ causerait un grand vide chez nous, que nos regards seraient vides, et il a voulu rendre plus amers encore en nous servant samedi un vrai dessert de musique. Franchement c'était trop bon, et dire qu'il n'y a plus moyen, d'ici à de longs mois, d'y revenir! Tout est fini.

Sous la baguette magique d'Hasselmanns, nous avons vu l'âme de Wagner et de Saint-Saëns; nous avons entendu battre le cœur de Massenet et de Berlioz; nous avons admiré le talent de Borodine et de Paul Dukas. Tout ce qui nous restait maintenant, comme consolation, est le souvenir de ces splendides après-midi aussi instructifs qu'agréables.

Louis Hasselmanns a accompli chez nous une belle œuvre. Il nous a mis en contact avec les maîtres des écoles allemande et russe; mais il a prodigé l'art musical français à pleines mains sachant bien que c'est l'art français que les Canadiens apprécient le plus parce que c'est celui qu'ils comprennent le mieux. Le compositeur, lorsqu'il est sincère, met toujours un morceau de son cœur dans une œuvre qu'il écrit, et le cœur d'un fils de France est si près de celui d'un fils du Canada! Un lien solide, indestructible unit les deux: l'amour. Ils ont inspiré des traits d'heroïsme; ils ont enflammé la même langue; pour moi ne chanteraient-ils pas les mêmes harmonies? La nature le veut ainsi car dans les deux cœurs bouillie le même sang.

Nous sommes reconnaissants au jeune maître de nous avoir ouvert plus grande l'intimité du génie de ses compatriotes. Nous ne disons pas adieu à M. Hasselmanns mais tout simplement un cordial *au revoir*. Le travail qu'il a fait ici ne saurait périr. L'Opéra et les concerts ont pris racine à Montréal.

La fleur est sortie de terre, il faut l'entretenir coûte que coûte. En attendant la saison prochaine faisons pleuvoir l'or et l'argent. Et à l'automne nous verrons revenir le jeune jardinier français, fier de retrouver sa plante pleine de parfum et de vie.

Le dessert musical dont je vous parle un peu plus haut se composait comme suit: un prélude des "Maîtres Chanteurs" de Wagner; une esquisse symphonique de Borodine; "La Danse Macabre" de Saint-Saëns; le scherzo "L'apprenti Sorcier" de Paul Dukas; "Le dernier sommeil de la Vierge" de Massenet et un extrait de "La Damnation de Faust". Toutes ces œuvres ont été interprétées magnifiquement. Sans doute, Wagner exige un orchestre formidable; Berlioz manifeste le même désir. N'empêche que les quarante-cinq musiciens de l'Opéra se sont fort bien tirés d'affaire. Après la *Danse Macabre*, M. Villetti, le charmant premier violon, a été conjointement avec le chef d'orchestre l'objet d'une ovation d'ailleurs bien méritée. Borodine et Massenet ont été aussi chaudement applaudis.

Mlle Ingram a chanté une composition de notre talentueux compatriote M. Alexis Contant. Le morceau, intitulé "Musique", est d'une remarquable facture; il est plein d'une merveilleuse inspiration. Quel dommage que la diction de Mlle Ingram laisse tant à désirer! Cette jeune artiste possède une si belle voix! Avec une bonne diction, elle aurait fait comprendre les vers suaves de notre ami Albert Lozeau.

M. Goudard, accompagné de l'orchestre, a enlevé les "Adieux de Waterloo" avec une maîtrise et une fluidité à paru dans tous ses avantages.

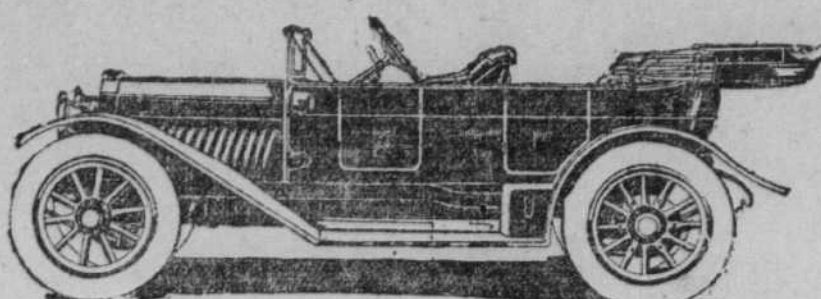
Puis la journée se termina par une représentation triomphale d'Herodiade. Ce fut un succès du commencement à la fin. Succès pour Mlle Anselme qui chanta à ravir et joua d'une façon impeccable le rôle de Salomé; succès pour M. Jean Riddez qui se surpassa dans le rôle d'Herode; succès pour Mlle Claessens, la noble et grande artiste; succès pour Huberty, pour qui les rôles d'ont pas de secret. M. de Potter a joué un petit effet avec son costume qui n'était pas du tout selon la tradition. Herodiade dit elle-même que Jean était vêtu d'une peau de bête. Mais voilà, la tenue blanche et l'écharpe bleue sont plus coquettes et... ça fait moins peur aux belles dames dans la salle.

Les chœurs et l'orchestre ont partagé le triomphe dont le principal héros était encore M. Hasselmanns.

La dernière journée de l'Opéra devant être heureuse. Elle avait commencé par un mariage. En effet, le matin Mlle Yvonne Courso, la jeune artiste française qui a remporté de si glorieux lauriers, unissait sa destinée à celle d'un excellent camarade marchant lui-même vers la gloire, M. Constantine Stroeck. Aux deux artistes j'offre

A CEUX QUI

Cherchent le Beau et le Bon



40 c.v. Voiture de tourisme à cinq places.
Equipped complet f.o.b. Montréal.

A CEUX QUI cherchent un démarreur électrique (self starter) d'une surprenante simplicité, construit de façon à assurer un huiilage parfait.

A CEUX QUI cherchent un fini superbe, une carrosserie d'un luxe merveilleux avec tablier recouvert de cuir.

A CEUX QUI cherchent un système d'allumage, produit par le magneto et les batteries, et isolé du moteur, du démarreur et de la dynamo d'éclairage.

A CEUX QUI désirent un capotage de douze pouces avec un cuir de très haute qualité travaillé à la main, coussins rouleaux Turcs.

A CEUX QUI veulent une voiture avec ressorts suspendus (underslung), et ceci est une des caractéristiques de notre modèle 1913, ce qui augmente de 50% la facilité de rouage et empêche un trop grand balancement.

A CEUX QUI cherchent un allumage électrique non combiné avec le démarreur et rendant les courts circuits impossibles.

A CEUX ENFIN QUI cherchent un équipement complet sur tous les modèles, générateur pour l'éclairage électrique, lampes d'avant, de côté et d'arrière, une jante Booth démontable supplémentaire, support pour pneus, lumières électriques au tablier et lampe d'inspection, capote avec rideaux Jiffy, coupe-vent, velocimètre et horloge à combinaison.

RAPPELEZ-VOUS QUE TOUTES LES ABBOTT-DETROIT SONT GARANTIES POUR LA DUREE DE LA VOITURE

Nous Ne Pouvons Que Dire :

Nous avons tout cela ; ne manquez pas de voir notre voiture

ABBOTT-DETROIT

MODELE 1913

Quand vous aurez vu par vous-même tous les avantages que nous vous offrons, vous ne pourrez faire autrement que de convenir que les avantages de nos modèles sont tout à fait supérieurs.

Ne manquez pas de voir nos exhibits au salon de l'auto, au manège Militaire, rue Craig.

LES MODELES 1913 SONT PRETS POUR LIVRAISON

VICTOR LEVESQUE

1 RUE BREBOEUF

Tél. Bell St-Louis 960

Coin Parc Lafontaine

mes meilleurs vœux d'une félicité complète.

Paul-G. OUMET.

P.S. — Nous accusons réception d'un numéro de *Montréal-Musical*. La revue a changé d'administration. Elle ne se borne plus à publier exclusivement de la musique populaire ou légère. Le numéro qu'on nous envoie est consacré à l'Opéra de Montréal. C'est un joli souvenir à conserver de la troisième saison. Nos remerciements et nos félicitations.

P. G. O.

Une lionne cause une panique pendant une représentation à Paris

Paris, 27. — Une lionne, sortie de sa cage, pendant une représentation populaire au théâtre de Belleville, a causé toute une panique, samedi dernier, dans l'auditoire. Un des gardiens ayant oublié de fermer au verrou la porte de côté de la cage donnant sur l'auditoire, la lionne quitta tout à coup cette dernière et vint se pencher au-dessus de la rampe, à la grande frayeur des musiciens et du reste des spectateurs qui évacuèrent la salle des représentations comme par enchantement.

La fuyarde, voyant qu'on lui avait coupé la retraite en faisant tomber le rideau en arabe de l'avant-scène, s'engagea aussitôt dans un couloir conduisant à l'office du grand; mais elle fut avertie de sa visite inopportune, s'empêcha de tourner à cet endroit, pendant que les acteurs sur la scène faisaient de même et emprisonnèrent de nouveau la lionne dans le couloir.

Ramenée à sa cage, la représentation continua après avoir préalablement laissé le temps aux spectateurs de se remettre en possession des différents objets qu'ils avaient laissés tomber en fuyant, et dont la salle était littéralement remplie.

Mort du R. P. Cesbron

DE LA COMPAGNIE DE MARIE

Nous apprenons la mort du R. P. Cesbron, de la Compagnie de Marie, survenue à l'hôpital des incurables, hier matin.

Né à LaSalle Aubry (diocèse d'Angers, France), en 1862, Athanase Cesbron achevait ses études classiques au séminaire de Pont-Château, quand à la veille de son entrée au noviciat S. M. M. éclata la première persécution de la troisième République.

Il dut alors avec ses confrères, chercher un refuge en Hollande, d'où il ne sortit qu'à la fin de son cours de théologie. Ordonné prêtre à Notre-Dame de Lourdes d'Ottawa en 1887 par Monseigneur Duhamel, il fut tout d'abord assistant du R. P. Joubert, qui venait de fonder l'Orphelinat Agricole d'Huberdeau.

Peu après la nomination du R. P. Joubert à la cure de Dorval, il lui succéda comme directeur du même orphelinat et comme curé missionnaire de Notre-Dame de la Merci, à Huberdeau. C'est sous sa direction que le calvaire et le chemin de la Croix d'Huberdeau commença à attirer en pèlerinage les populations environnantes et même de Montréal. C'est lui aussi qui, surmontant les hésitations du conseil municipal, osa entreprendre à ses risques et périls la construction du pont de fer jeté sur la Rouge en la même localité.

Quand la paralysie le frappa il y a deux ans, il remplissait à l'Ecole d'Industrie de Montfort, la fonction d'assistant directeur et desservait les deux missions de Montfort et des Seize Iles.

Les funérailles du R. P. Cesbron auront lieu à Montfort le mercredi, 29 courant, à 9 heures a.m. Amis et connaissances sont priés d'y assister sans autres invitations.

A peine sa mort a-t-elle été connue de quelques-uns qu'une députation du cercle des "Anciens" de Montfort-Huberdeau venait prier près de la dépouille mortelle. Ce seul témoignage en dit assez sur la large place que sa bienveillance et son dévouement lui ont assurés dans le cœur de ceux qui furent ses premiers dirigés.

Les congrégations d'hommes se réunissent dimanche

Les congrégations des hommes des différentes paroisses de la ville se réunissent dimanche dernier, en la chapelle des RR. PP. du Saint-Sacrement. Les congrégations de Saint-Pierre et Saint-Jacques étaient représentées.

Le sermon de circonstance fut donné par le R. P. E. Ouellette, S.S.S. Le chant était dirigé par M. A. Lamoureux. On exécuta entre autres "Jésus de Nazareth", par Goinard; "Pres de l'autel, mon Bien-Aimé", "Pain des Anges", par Kermann; "Ave Maria", par T. Dubois; les solistes furent MM. A. Lamoureux, R. Lalonde, L. G. Hogue et J. A. Jodoin.

On profita de l'occasion pour fêter le 50ème anniversaire de congrégation de M. X. A. Marquis. Après la fête religieuse, une soixantaine d'amis applaudirent l'heureux jubilaire et lui manifestèrent d'une façon tangible leur haute estime. La fête se termina par un petit banquet.

Un individu tire sur l'archiduc de Toscane

Paris, 25. — Une dépêche de Barcelone au "Petit Parisien" annonce une tentative d'assassinat contre l'archiduc Louis Salvator de Toscane. Pendant qu'il se promenait sur ses terres dans les Iles Baléares, un de ses employés tira sur lui avec un revolver.

La Difficulté de Faire un Choix

La plupart des gens qui ont de l'argent à placer ont beaucoup de difficulté à faire le choix parmi les diverses valeurs enregistrées à la Bourse. S'ils veulent faire un choix judicieux, ils sont obligés d'examiner les rapports annuels de plusieurs années d'un certain nombre de compagnies et ceci leur fait perdre un temps considérable et leur cause beaucoup plus d'ennuis.

Après avoir considéré cet état de choses, nous avons compilé et publié en français une volumineuse brochure intitulée:

STOCKS PRIVILEGES CANADIENS

qui donne d'une manière concise des détails complets sur vingt-quatre des meilleurs stocks privilégiés canadiens, et fournit tous les renseignements nécessaires pour la formation d'une opinion sur leur valeur spéculative et leurs mérites respectifs.

MCCUAIG BROS. & CO. Montréal
(Membres de la Bourse de Montréal)
Ottawa, Granby, Sorel, Danville, Valleyfield.

BATEAUX A LOUER

Pour des Voyages de courte durée, ou pour des Pèlerinages à Sainte-Anne-de-Beaupré

La COMPAGNIE DE NAVIGATION RICHELIEU & ONTARIO, louera le beau vapeur "Trois-Rivières", pour pique-niques ou autres voyages agréables d'une journée, demi-journée ou de soirée, pendant la saison 1913. Un des vapeurs-palais de la Ligne Saguenay sera disponible en juin, il peut être loué à DES PRIX SPECIAUX, pour des Pèlerinages en destination de Sainte-Anne-de-Beaupré.

Pour toute information concernant les dates libres, conditions, etc., s'adresser à

GEO. PUJOS

Cie de Nav. Rich. & Ont. Dépt. du Trafic.
9 Carré Victoria, (3ème étage).

Le Président à l'Académie

MANIFESTATIONS SANS PRECEDENT EN L'HONNEUR DE M. POINCARÉ.

Paris, 25. — M. Poincaré a assisté hier à la séance de l'Académie française, à laquelle il appartient.

L'accueil qu'il a reçu a été des plus chaleureux. Le président l'a chaleureusement félicité de son élection à la présidence de la république.

Le 18 février prochain, la municipalité de Paris donnera une fête en l'honneur de M. Poincaré, à l'occasion de la prise de possession du fauteuil présidentiel.

Les ambassadeurs d'Angleterre et d'Autriche se sont rendus hier chez M. Poincaré pour lui offrir les félicitations de leurs gouvernements.

La question mongolienne

Pékin, 25. — Le président Yuan Shi-Kai a répondu à Kutuktu, le Khan de la Mongolie, qui réclame l'indépendance de sa province. Il lui a dit que l'Urga ne devrait pas être détachée de la Chine, parce que le gouvernement chinois faisait tout en son pouvoir pour maintenir la paix en Mongolie. Il désire éviter la révolte et demande aux chefs mongoliens d'attendre encore quelque temps les assurances que tous les efforts seraient faits pour maintenir la paix.

Travaux publics à Batiscan

Ottawa, 25. — M. D. Poliquin a obtenu le contrat pour la construction de deux jets de débarquement à la rivière Batiscan, pour la somme de \$17,000.

DOMINION COAL CO.

LIMITED
MINIERS ET EXPEDITEURS
DE
CHARBON DOMINION pour VAPEUR

Criblé, brut (run mine), mélangé (slack)

Pour renseignements s'adresser aux
BUREAUX DE VENTE
112 rue St-Jacques - - - - Montréal.
Téléphone Main 401



ANTIKOR-LAURENCE
CURE RANGÉE DES CORPS
SANS EFFET, SANS DANGER
TRAITEMENT RATIONNEL
FONDÉ PAR LA DOCT.
A. J. LAURENCE, MONTREAL

H. BEAUREGARD,

Entrepreneur général en construction

Tél. Bell Main 735. 70 St-Jacques
MONTREAL

Cartes Professionnelles

AVOCATS
BOURBONNIERE, F.-J., C.R., avocat, 76 rue Saint-Gabriel. Tél. Bell, Main 2679.

LEOPOLD BARRY, L.L.B.
Avocat-Procureur
Edifice Banque Ottawa, 234 rue St-Jacques, Chambre 44. Tél. Bell, Main 1973.

Boite Postale 356. — Adresse télégraphique: "Nahac, Montréal".
Tél. Main 1250-1251. Codes: Lieber, West, Un

C. H. CAHAN, C. R.
AVOCAT ET PROCUREUR
Edifice Transportation. — Rue Saint-Jacques

ELZ. AUGUSTE COTE, L.L.B., Avocat, Avenue de l'Évêché, RIMOUSKI, P.Q., B. P. 227.

ARTHUR GIBEAULT, B.A., L.L.B.

Avocat
54 Notre-Dame-Est, Chambres 37 et 38. Tél. Bell Main 6420. Bureau du soir: 34 rue Désery, Hochelaga. Tél. Bell, LaSalle 987, Montréal.

LAMOTHE & TESSIER, Avocats, Edifice Banque de Québec, 11 Place d'Armes, Montréal. Tél. Main 3555. J. C. Lamothe, L.L.D., C.R., Camille Tessier, L.L.B.

NOTAIRES
BELANGER & BELANGER, (Léandre et Adrien), 30 Saint-Jacques, Main 1859. Rs. 240 Visitation. Prêts sur hypothèque, achats de créances.

GIROUX, LUCIEN, notaire, Edifice Saint-Charles, 43 rue Saint-Gabriel. Tél. Main 2785. Résidence, 405 Du-luth-Est. Tél. Saint-Louis 3585. Argent à prêter. Règlement de succession.

A. E. Grandbois, L.L.B.
— Notaire —
62 RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL
Tél. Bell Main 2679. 1504 rue Saint-Denis
Tél. Saint-Louis 4705

G. ALBERT NORMANDIN, L.L.B., Notaire, Argent à prêter. Succession, 52 rue Saint-Jacques. Tél. Main 2815. Bureau du soir, 565 Laurier-Est. Tél. Saint-Louis 5194.

LAJANNE, ROSARIO, Notaire, Chambre 4, 72 Notre-Dame-Est. Tél. Main 1880.

DENTISTES
Dr ARTHUR BEAUCHAMP, Chirurgical-Dentiste. Tél. Bell, Est 3549. 165 rue Saint-Denis, 4 portes de l'Université.

ARCHITECTES
RENE CHARBONNEAU, (diplômé de l'A.A.P.Q.), Architecte et Évaluateur, 15 rue Saint-Jacques, Montréal. Tél. Main 7844. Rés. Ouest 2880.

LAFRENIERE, J. L. D., A.A.P.Q., Architecte, 271 rue Saint-Denis. Tél. Est 887. Professeur de dessin et d'architecture, Conseil des Arts et Manufactures.

INGENIEURS CIVILS ET ARPEUTEURS

De GASPE BEAUBIEN
Ingénieur-Conseil, 28 Royal Insurance, Place d'Armes, Montréal. Tél. Main 8240.

HURTUBISE & HURTUBISE, Ingénieurs civils, arpenteurs-géomètres, Edifice Banque Nationale, 99 Saint-Jacques, Montréal. Tél. M. 7618.

CARTES D'AFFAIRES

ACHILLE DAVID

Entrepreneur électricien, 250 rue Saint-Paul. Tél. Bell, Main 929. Résidence, Tél. Est 2782.

RODOLPHE BEDARD

Expert-comptable et auditeur. Systématisé consultant. Administrateur de successions. Téléphone Bell, Main 3889. Suite 45-47. — 55 St-François-Xavier, Montréal.

VICTORIA HOTEL

Québec

E. Fontaine, Prop.
Plan américain. Prix: \$2.50 à \$3.50. Prix spécial pour les voyageurs de commerce, \$2.00 par jour.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Saint-Hyacinthe, Cour Supérieure, No 246, In Re la Banque de Saint-Hyacinthe, en liquidation et L. F. Philie, Liquidateur. Avis est par les tribunaux donné que le assigné conformément à une ordonnance rendue par l'Honorable Juge de la Cour Supérieure du District de Saint-Hyacinthe, le 9 janvier 1913, procédera à la vente de la balance de l'actif de la Banque de Saint-Hyacinthe, en liquidation, aux enchères publiques et au comptant, en la salle d'audience, au Palais de Justice, à Saint-Hyacinthe, le 28 janvier 1913 prochain à dix heures de l'avant-midi.

Cette vente comprendra la mise aux enchères de six listes en cartons distinctes se rapportant aux jugements que le Banque a obtenus contre certains actionnaires pour les versements et la double responsabilité dits sur leurs actions; aux droits et recours qu'elle a et pourrait exercer contre certains autres; à certaines créances dues par quelques-uns de ses débiteurs et à un terrain situé dans le village de St-Casimir, aux droits et prétentions qu'elle peut avoir à une balance de subside de \$2,900.00 par an, pendant dix ans, à compter du 1er juillet 1901, accordée à la Compagnie "The South Shore Railway Co" par le Statut de Québec 1900, 65 Vict., Chap. 2, Sect. 2.

Une copie des listes des choses à vendre sera tenue au bureau du sous-secrétaire, à la disposition du public, qui pourra en faire l'examen, à Saint-Hyacinthe, le 3 janvier 1913.

L. F. PHILIE,
Liquidateur.

Automobiles Berliet

DE LYON, FRANCE

PIECES DE RECHANGE BERLIET TOUJOURS EN STOCK

AUTOMOBILES FRANÇAISES LIMITEE

Tél. Up. 3205

39 MCGILL COLLEGE Avenue

MONTREAL

Camions et Automobiles Exposés à l'Exposition d'Automobiles

ON NE CROIT PAS A LA REPRISE DES HOSTILITES

es alliés sont en faveur d'une politique temporelle, dans le but d'empêcher la reprise des hostilités

La Turquie se rend compte du danger auquel elle s'exposerait advenant de nouvelles défaites

Londres, 27. — Les plénipotentiaires des Balkans qui ont reçu pleins pouvoirs de leurs gouvernements respectifs, ont nommé un comité aujourd'hui, pour préparer une note qui sera remise aux plénipotentiaires turcs, leur expliquant pourquoi la conférence de la paix doit maintenant être considérée comme rompue. On espère que la note pourra être soumise à l'approbation de la délégation, ce soir.

Les alliés veulent ainsi exercer une certaine pression sur les Turcs, dans l'espérance d'obtenir tout ce qu'ils conviennent, sans être obligés de recourir aux armes.

La séance a duré une heure et demie et les délégués des alliés ont considéré sérieusement la situation. Au cours de la discussion, ils se sont divisés en deux camps. Les uns voulaient rompre immédiatement; les autres voulaient temporiser. Finalement, tous se sont rangés à l'avis des derniers, et c'est alors que le comité fut constitué comme suit: Michel Nadjoroff, ministre bulgare; à Londres, le professeur Georges Streit, ambassadeur grec en Autriche; le comte Vovnovitch, chef du cabinet monténégrin; et le Dr. M. R. Vesnitch, ministre serbe en France. M. Politis, de la délégation grecque, fera aussi partie du comité, à cause de ses connaissances de la langue française et du droit international.

Il est évident que les alliés cherchent à gagner du temps. Ils ne reprendront les hostilités que s'ils y sont absolument forcés. Ils se rendent compte qu'un revers même partiel leur serait fatal.

De plus, ils craignent que la Roumanie, forte de l'appui de l'Autriche, ne cherche à imposer ses volontés à la Serbie et au Monténégro, en ce qui concerne sa neutralité.

On étudie en ce moment un plan de guerre grec. Les troupes des alliés occuperaient le périmètre de Gallipoli et contrôlèrent ainsi les fortifications turques dans les Dardanelles; ce qui permettrait à la flotte grecque d'entrer dans la mer de Marmara et de menacer Constantinople.

Tous ces projets sont subordonnés à la décision des puissances alliées, à Constantinople, où l'on considère une contre-révolution militaire comme inévitable.

Les alliés ne veulent pas être accusés d'avoir précipité les choses. Leurs termes de paix ont été soumis à la conférence, le 23 décembre, et les délégués turcs ont demandé des délais pour les considérer. Depuis ce temps les alliés n'ont pas changé leurs termes. Ils ont simplement attendu. Mais la patience a une limite, de même que les ressources de leurs pays, qui ont eu beaucoup à souffrir de la temporisation turque. Lorsque tous les moyens en vue de la paix auront été épuisés, les alliés reprendront la guerre et ils seront alors inexorables.

La paix humiliante

Paris, 27. — Halil Bey, l'ancien ministre de l'Intérieur de Turquie, et maintenant président de la Chambre des Députés turques, est arrivé à Paris, samedi, et a déclaré que les événements récents en Turquie constituaient une révolte contre la conclusion d'une paix humiliante.

«Les Turcs, dit-il, accepteraient la défaite, mais ne peuvent pas abandonner les 80,000 Mohémétans qui défendent héroïquement l'ancienne Capitale de la Turquie. Les Turcs ont encore 300,000 hommes sous les armes, et ils ne désespèrent pas de sauver la forteresse d'Adrinople.

Un délai raisonnable

Berlin, 27. — En vue du changement subit de la situation en Turquie, on est d'avis que l'on devrait donner à la nouvelle administration tout le temps nécessaire pour préparer une réponse aux demandes des nations d'Europe.

On croit que c'est aussi l'opinion des Balkans, et qu'ils agissent en conséquence, et attendent encore quel temps la réponse de la Turquie.

Secours russe

LE TSAR ENVOIE DU BLE AUX MONTÉNGRINS

Cettigné, 27. — Le tsar a fait présent de deux millions de kilogrammes de blé au peuple monténégrin. Le blé a été transporté sur un vapeur à Anivari.

Il contribuera puissamment à soulager la détresse produite par la guerre.

La position des Jeunes Turcs

Vienne, 27. — Les nouvelles de Constantinople disent que le parti Jeune Turc ne s'appuie actuellement que sur le parti militaire et l'armée; que la plus grande partie de l'armée, y compris les plus vieux officiers occupant des positions élevées, et une majorité influente du clergé sont opposés aux Jeunes Turcs.

Les partisans d'Enverbey, ajoute la dépêche, comprennent plusieurs centaines d'officiers fanatisés par le cri: «Delivrance des villes saintes!» Ces mêmes hommes se tourneront contre les Jeunes Turcs s'ils ne réussissent pas à dégager Adrinople.

Le siège de Janina

LES GRECS LE REPRENNENT PLUS ACTIVEMENT QUE JAMAIS

Londres, 27. — Les Grecs poursuivent activement leurs opérations militaires en Epirie. L'armée d'occupation, qui comprend 50,000 hommes, s'avance contre Janina dans une formation en demi-cercle.

Les Grecs ont combattu sans relâche pendant cinq jours.

Le siège est des plus difficiles à cause de la nature montagneuse de la région et des passes très étroites qui sont bien fortifiées.

L'ouverture du second salon de l'automobile

FOULE NOMBREUSE AU MANÈGE MILITAIRE SAMEDI SOIR. — EXPOSITION EN GRAND NOMBRE.

Samedi soir une foule considérable envahissait l'avenue de la Gare pour assister à l'ouverture du second salon d'automobile. Il dépassa tout ce qui a été fait jusqu'ici dans le même genre, à Montréal. Un maître-découpeur américain a converti la grande salle en une véritable féerie. La lumière y abonde. De longues banderoles bleues et blanches ont transformé la voûte en un coin de ciel. Aux poutres invisibles sont suspendues des corbeilles pleines de fleurs. Les galeries sont également décorées. Le parquet est divisé en trois grandes allées horizontales et deux transversales. On peut ainsi voir et admirer les modèles sous toutes leurs faces. Des arches de verdure séparent chaque installation et portent le nom du promoteur ainsi que la marque de fabrication. On constate moins de modèles qu'au dernier salon; seulement la qualité supplée à la quantité. Les limousines, les touring cars, les tonneaux, les roadsters et les coupés charment l'œil par leur élégance, leur luxe et leur confort. Les camions-automobiles, en majorité, surprennent par leurs formes gigantesques, leur poids énorme et la puissance de leurs moteurs. On voit aussi un monoplan, un biplan, des motocyclettes, etc. A M. R. M. Jaffrey revient l'honneur d'avoir organisé ce second salon. Il a prouvé qu'il s'y entendait en matière.

Les exposants sont confiants dans le succès du salon. Dejà de fortes ventes se sont faites samedi soir alors que trois camions-automobiles ont été vendus. On croit que les affaires seront particulièrement bonnes.

QUELQUES EXHIBITS.

Il serait trop long d'énumérer les mérites de toutes les voitures exposées au salon. La plupart, comme nous le disons plus haut, joignent les qualités d'élégance et de force de résistance. Bornons-nous, pour aujourd'hui à dire quelques mots de quelques-uns des exhibits.

LA "RUSSELL KNIGHT"

Cette voiture anglaise a conquis une renommée mondiale. On l'aime parce qu'elle est belle et très solide. Une fois démarrée, elle ne recule devant aucune route si mauvaise soit-elle et escalade les côtes les plus abruptes. On a baptisé avec justice la "Russell-Knight" «La silencieuse». En effet, son mécanisme est à ce point perfectionné que la voiture roule sans faire le moindre bruit. C'est une voiture plaisante dans toute l'acceptation du mot.

LA MITCHELL.

La note suivante que nous communiquons à la compagnie Mitchell se passe de commentaires. A elle seule elle témoigne de la valeur de la machine dont elle parle.

«A la suite des diverses expositions auxquelles elle a pris part, la "Mitchell Motor Co.", de New-York, dont le territoire comprend douze Etats, a vendu toutes les voitures Mitchell qu'elle avait à sa disposition pour l'année 1913. Il en est de même par tout le continent et la Mitchell jouit actuellement d'une popularité extraordinaire».

Respectueusement,

"Mitchell Motor Sales Co."

of Canada."

SUPERBE VENTE.

A la suite de la vente d'une 6 cylindres Hotchkiss, carrosserie torpédo de luxe à M. J. Bédard, une vente qui eut lieu samedi après-midi, à la salle d'exposition des machines Rochet-Schneider, rue St-Catherine-Ouest, le bruit courut à Montréal, que nous aurions en novembre ou décembre prochain, un autre salon: CELUI DES MACHINES EUROPEENNES IMPORTÉES, COMME A NEW-YORK.

On disait que les 3 grandes marques européennes, Teimler, Mercedes et Rochet-Schneider en prenaient l'initiative. Nous avons immédiatement demandé à M. Julien-Chatel, agent général de la Rochet-Schneider, ce qu'il y avait de vrai dans cette rumeur. Il nous a répondu que rien n'était encore arrangé à cet effet, mais que certainement, les Européens commencent à comprendre l'erreur faite par eux en ne s'occupant pas avec plus d'activité du marché canadien, et que peut-être ils songent à le réparer.

Le bon marché de la main-d'œuvre en Europe, et la qualité hors-ligne des matériaux, doivent permettre la vente facile des machines européennes en Canada, du moins dans les grandes villes où un certain nombre de personnes riches peuvent s'offrir des machines de marque supérieure.

Nous sommes informés que M. Pélouquin a l'intention d'obliger de permettre l'envoi de sa machine au salon d'Ottawa dont elle sera le clou, comme elle l'a été celui du salon de Montréal.

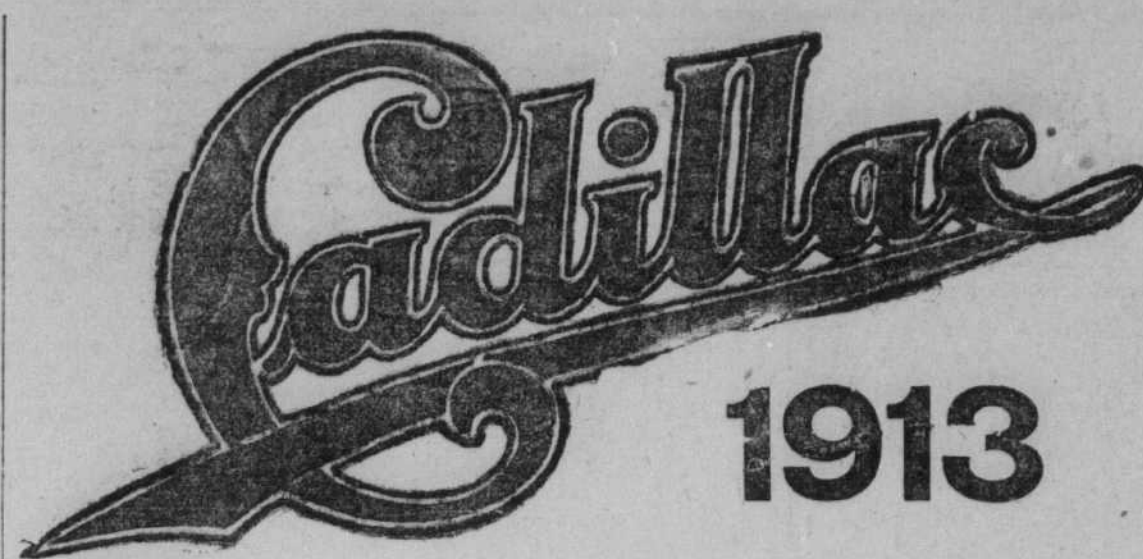
Un enfant périt dans les flammes à Ste-Scholastique

Sainte-Scholastique, 27. — Germaine Beauchamp, âgée de six ans, fille de Joseph Beauchamp, un cultivateur du chemin Saint-Simon, a perdu la vie dans l'incendie qui a détruit, hier matin, le domicile de son père. Les quatre autres enfants qui se trouvaient alors dans la maison, purent se sauver avec le secours de leurs parents. Germaine avait tenté de monter au premier étage quand l'incendie éclata. Son cadavre fut retrouvé à près l'incendie dans les ruines de la maison.

L'incendie éclata vers onze heures. Un voisin donna l'alarme et courut à l'église où l'on célébrait la messe. Le bédouin sonna la cloche. Croyant que l'église brûlait tous les fidèles se sauvèrent. A leur sortie ils virent que les flammes ravageaient la propriété de Beauchamp et ils allèrent à son secours. Malgré cela la maison fut réduite en cendres en quelques minutes.

On attribue cet incendie à l'explosion d'un bidon contenant de l'huile et placé près du poêle. Un des enfants en aurait approché un morceau de bois enflammé qui aurait provoqué cette explosion.

La famille Beauchamp se composait de neuf enfants, dont quatre au moment de l'incendie; assistaient à la messe. Elle venait à Saint-Canut et n'était arrivée à Sainte-Scholastique que le 11 janvier dernier. M. Beauchamp avait acquis une ferme, chemin Saint-Simon. Les pertes sont évaluées à \$2,500. Il y a \$500 d'assurance.



Le Nec Plus Ultra EN FAIT D'AUTOS

Tel est le jugement porté par des milliers de visiteurs sur nos modèles 1913, à la dernière exposition. Mais, ce que nous préférons ce sont les témoignages de grande satisfaction de centaines de propriétaires satisfaits de la Cadillac 1912 et prouvant la valeur de notre machine.

OR, NOTRE "CADILLAC" 1913 EST
DE 50% MEILLEURE

ELLE A PLUS DE POUVOIR, PLUS D'EMPATTEMENT,
ET OFFRE UN PLUS GRAND LUXE

Le démarreur automatique Delco de la Cadillac 1912 est reconnu maintenant comme le plus effectif.

Notre modèle de 1913 a un système Delco perfectionné, et est de ce fait en avance d'une année sur toutes les autres autos.

ROUSSEAU FRERES Limitée

174 rue Saint-Antoine
TELEPHONE MAIN 7722 TELEPHONE MAIN 8437

Le commerce de l'Atlantique

LA GUERRE VA S'ENGAGER ENTRE LE PACIFIQUE-CANADIEN ET LES COMPAGNIES ALLEMANDES DE NAVIGATION TRANSATLANTIQUE.

Londres, 27. — La conférence des représentants des grandes compagnies de navigation de l'Atlantique-Nord a lieu mercredi à Berlin. On décidera si l'on doit faire une guerre de taxes au Pacifique Canadien qui s'est retiré de l'Association et à qui le gouvernement autrichien vient de faire une concession en échange d'un service nouveau de Trieste au Canada.

Dans tous ses efforts pour développer le port de Trieste l'Autriche s'est toujours heurtée aux Allemands. Après avoir donné un subside considérable à une compagnie de transatlantiques elle découvrit que cette compagnie était dans les mains du trust allemand, qui ne permettait pas à plus de quatre pour cent du trafic de passer par les ports autrichiens.

Comme le Pacifique-Canadien désire mettre fin à la domination allemande sur l'Atlantique, il fut facile au gouvernement autrichien de s'entendre avec lui. Le 31 décembre dernier le Pacifique a rompu tout lien avec les intérêts allemands. De là, la lutte de taxes que les compagnies allemandes veulent faire au Pacifique.

Euchre à Saint-Alphonse d'Youville

Une grande soirée de euchre aura lieu jeudi, le 30 janvier, à 8 heures p.m., dans la salle paroissiale de Saint-Alphonse d'Youville, quartier Saint-Denis. Ce euchre est organisé au profit de l'église, par les dames de Sainte-Anne et les Enfants de Marie de la paroisse. Les prix sont nombreux et magnifiques. Des rafraichissements seront offerts gratuitement à tous ceux qui prendront part à la soirée.

On se rend sur les lieux par les tramways du Boulevard St-Denis et par ceux du Sault-au-Récollet.

La fin de la typhoïde

Paris, 27. — Dans une communication à l'Académie des Sciences, le professeur Chantemesse déclare que la fièvre typhoïde disparaît pendant le vingtième siècle, comme la variole a disparu au cours du dix-neuvième. Il cite le témoignage du Dr Frederick F. Russell, de l'armée américaine, qui dit que depuis l'emploi de la vaccination la fièvre typhoïde est très rare dans l'armée. Cette vaccination est employée depuis le mois d'avril dernier dans la marine française et les résultats viennent d'être publiés par Cherbourg, Brest et Toulon. La majorité des matelots, soit 67,845 hommes refusa de se laisser vacciner et l'on trouve 542 cas de typhoïde et 118 cas d'embaras gastrique. Chez les 3,107 hommes qui se sont laissés vacciner, on ne rencontre pas un seul cas de typhoïde et un cas seulement d'embaras gastrique.

Enfant tué par un convoi

Toronto, 26. — Le jeune fils de John McNaughton, de Maple a été frappé et tué par un convoi du Grand Tronc dimanche après-midi. Le train ne stoppa pas à Maple, et c'est en passant devant la gare qu'il frappa le jeune McNaughton qui ne put se sauver à temps. La mort a été instantanée.

Conservation des Chutes Niagara

LE COMITE NOMME A CETTE FIN, VISITERA LA CELEBRE CATACTACTE CETTE SEMAINE.

Washington, 27. — Le comité nommé par le secrétaire de la guerre Stimson, pour faire un rapport sur le problème du détournement des eaux des chutes Niagara et de la conservation de ces chutes cette semaine pour se renseigner personnellement sur la situation. Le comité se compose du lieutenant-colonel Mason M. Patrick; du lieutenant-colonel Francis J. Kernan et du major Charles Keller.

Le traité Burton, qui contrôle le détournement de l'eau sur le côté américain de la rivière Niagara, expirera le 4 mars prochain.

Le gouvernement de l'Etat du New-York veut obtenir le contrôle du détournement de l'eau qui est détenu par le gouvernement fédéral. Mais les autorités s'y opposent fortement et maintiennent que le problème est sous la juridiction du département de la guerre, qui contrôle toutes les eaux navigables.

Les produits forestiers de la frontière et les Etats-Unis

Washington, 27. — Voici le texte de l'ordre de la Trésorerie, ordonnant aux percepteurs des douanes de continuer à percevoir les droits sur les produits forestiers de la province de Québec.

La Trésorerie, janvier 18, 1913.

«Aux percepteurs d'impôts douaniers et autres intéressés: «Le département est informé que certains manufacturiers de papier de la province de Québec réclament le droit, en vertu d'un ordre en conseil du 31 décembre 1912, de déclarer dans leurs factures que le bois dont leurs marchandises sont fabriquées, quoique coupé dans les terres de la Couronne, est exempt de tout impôt quand aux objets manufacturés, exportés, etc.»

«En attendant d'autres instructions les percepteurs ont ordre de percevoir les impôts sur toute importation de pulpe, de papier ou de carton fabriqués avec du bois tiré des terres de la Couronne de la province de Québec, sans tenir compte des déclarations faites concernant la liberté de la coupe du bois dans ces terres, où existe l'obligation de fabriquer au pays.»

(Signé) FRANKLIN MACVEAGH, Secrétaire.

Le sort de Yacovloff

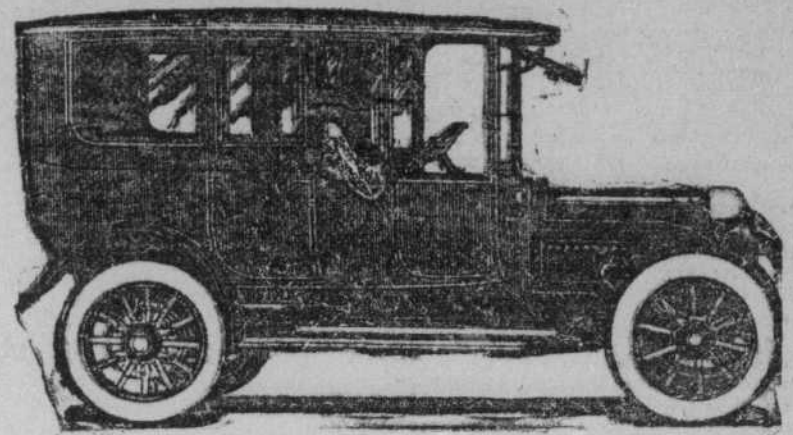
Le sort de Sylvio Yacovloff dépend de l'opinion des fonctionnaires de la prison qui ont eu des rapports avec lui. Le ministre de la Justice a nommé la semaine dernière un commissaire pour s'enquérir, dans tous les détails, de la conduite du condamné à mort. Ce commissaire a envoyé son rapport au ministre, mais on ne ignore absolument la teneur.

Trois pompiers perdent la vie

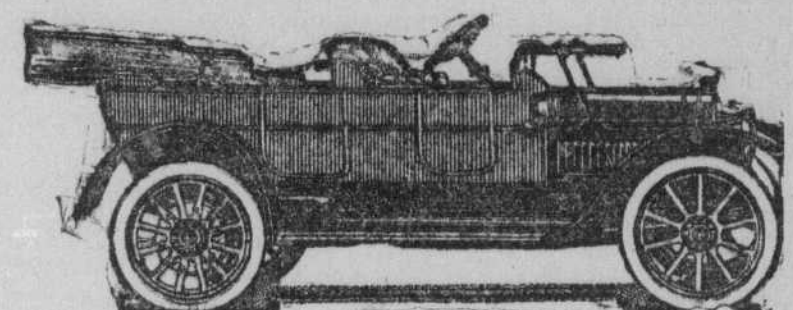
East St. Louis, Ills., 26. — Le lieutenant John Connors et deux autres pompiers ont perdu la vie, hier soir, dans un incendie qui a détruit l'édifice Elke, Avenue Collinsville. Les dommages se chiffrent à \$100,000.

Allez voir notre Exposition à la Salle d'Exercices Militaires, rue Craig.

Permettez-nous de vous donner une démonstration des mérites de la Cadillac 1913.



LIMOUSINE A 7 PLACES



TORPEDO A 4 PLACES

Exposition d'Automobiles et de Camions-Automobiles

APRES-MIDI ET SOIR, du 25 Janvier au 1er Février

AU MANÈGE MILITAIRE RUE CRAIG

ENTREE - - - 50c

AVIS PUBLIC

REGLEMENTS NOS. 472, 473, 474, 475, 476, 477 et 478

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le Conseil de Ville de Montréal, en vertu des pouvoirs que lui confère la charte de ladite Cité, a adopté les règlements suivants: 10. Règlement No. 472, intitulé «Règlement amendant le règlement No. 441 pourvoyant à un emprunt de \$500,000 pour continuer les travaux relatifs à l'établissement d'un système de filtration de l'eau, adopté le 13 novembre 1911;»

20. Règlement No. 473, intitulé «Règlement amendant le règlement No. 426 pourvoyant à un emprunt de \$4,500,000 pour l'exécution de certains travaux publics et pour payer les dettes des municipalités qui ont été annexées à la Cité, adopté par le Conseil de la Cité de Montréal le 23 janvier 1911;»

30. Règlement No. 474, intitulé «Règlement amendant le règlement No. 459 pourvoyant à un emprunt de \$248,646 pour l'exécution de travaux publics, adopté le 29 juillet 1912;»

40. Règlement No. 475, intitulé «Règlement amendant le Règlement No. 424 pourvoyant à un emprunt de \$1,000,000 pour augmenter le fonds de roulement de la Cité, adopté par le Conseil de la Cité de Montréal le 16 janvier 1911;»

50. Règlement No. 476, intitulé «Règlement amendant le règlement No. 425 pourvoyant à un emprunt de \$1,500,000 pour l'établissement d'un système de filtration de l'eau, adopté par le Conseil de la Cité de Montréal le 16 janvier 1911;»

60. Règlement No. 477, intitulé «Règlement amendant le règlement No. 458 pourvoyant à un emprunt de \$5,214,000 pour l'exécution de travaux publics, adopté le 29 juillet 1912;» 70. Règlement No. 478, intitulé «Règlement amendant le règlement No. 366 pourvoyant à un emprunt de \$2,000,000 pour l'agrandissement et l'amélioration de l'aqueduc de Montréal, adopté le 8 juillet 1907;»

Le Greffier de la Cité, Bureau du Greffier de la Cité, Hôtel de Ville, Montréal, 25 janvier 1913.

Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE

L'Assemblée générale annuelle des membres de la CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE, aura lieu au MONUMENT NATIONAL, vendredi prochain, le 31 janvier courant, à 8 heures p.m. précises, pour recevoir les rapports de l'année écoulée et procéder aux affaires de la Caisse.

Il est attendu que la présente assemblée est convoquée pour être assemblée au vendredi, le 28 février prochain, à 8 heures p.m. précises, au Monument National, suivant la demande faite par les membres à l'assemblée annuelle de 1906.

Par ordre, ARTHUR GAGNON, Administrateur.

LA VIE SPORTIVE

LE TECUMSEH A DONNÉ DU FIL A RETORDRE AU CANADIEN, SAMEDI SOIR

Les équipiers canadiens-français ont triomphé des Indiens par un score de 5 à 4. — Newy Lalonde a compté le point décisif après seize minutes de jeu supplémentaire.

Après la lutte la plus acharnée qu'on ait encore vue à l'arena le Canadien a triomphé samedi soir, du Tecumseh. Pour obtenir ce résultat il a fallu jouer une période supplémentaire.

Une foule énorme a assisté à cette lutte. Le plus grand enthousiasme n'a cessé de régner. Les visiteurs ont eu leur part des applaudissements des spectateurs.

Bien que le Canadien ait montré presque continuellement une supériorité évidente, il était impossible de prévoir quel serait le résultat final. Au fur et à mesure que la partie avançait vers la fin le Canadien semblait se puiser tandis que les visiteurs conservaient leur forme du début.

Donald Smith a été l'étoile du Canadien. Il semblait aussi frais et dispos à la fin du jeu qu'au commencement. Par moments le jeu du Canadien laissait à désirer. La défense allait trop souvent vers les buts adverses et ne se repliait pas assez rapidement. Cela permit aux visiteurs de compter un point Vézina manifesta ouvertement son mécontentement. La défense du Canadien améliorée immédiatement son jeu. Nicholson fut le grand homme des visiteurs. Maintes et maintes fois il déjoua les attaques de nos joueurs.

Le Canadien a dû souvent faire des changements. Pitre se retira deux fois mais revint prendre sa place pour la période supplémentaire.

La période supplémentaire tint la foule haletante et dans la grande anxiété. Elle dura seize minutes et plusieurs fois Tecumseh fut sur le point de l'emporter. Finalement Lalonde réussit à déjouer Nicholson. Le Canadien était vainqueur. La foule délirait, elle était vaincue. La foule délirait, elle était vaincue.

Les arbitres ont donné justice aux deux équipes. La fréquence des hors jeu leur a donné beaucoup d'ouvrage. Throop, du Tecumseh, est de tous les joueurs celui qui recolta le plus d'ammes.

A 8.20 les équipes s'alignèrent comme suit:

Canadien: Buts: Vézina, G. McNamara, Points: Dubeau, H. McNamara, Couverts: Lavolette, E. H. Smith, Centres: Lalonde, Throop, Alliers: D. Smith, Vair: R. Percival, Assistant: Chs. Powers.

Tecumseh: Buts: Nicholson, Points: Dubeau, H. McNamara, Couverts: Lavolette, E. H. Smith, Centres: Lalonde, Throop, Alliers: D. Smith, Vair: R. Percival, Assistant: Chs. Powers.

Première Période: Les Indiens sont les premiers à faire leur apparition sur la glace.

Les "Blanchers" sont bondés tandis qu'aux sièges réservés il y a plusieurs éclairs mais les spectateurs arrivent un à un, et les espaces libres s'emplissent peu à peu.

A 8.25 les Canadiens descendent dans l'Aréna salués par les applaudissements frénétiques de leur partisans. L'arbitre met la rondelle au jeu à 8.25 heures exactement. Lalonde est le premier à s'en emparer et plusieurs hors jeu se succèdent finalement Dubeau descend mais il est bloqué près de la bande.

Les Tecumsehs défendent bien leurs positions. Nicholson arrête un coup lancé par Newy. Les bleu-blanc-rouge prennent lachaise. Mal leur en prit car Lavolette n'était pas à son poste les visiteurs dans la personne de Harold McNamara comptent le premier point de la partie. Vézina n'est pas content. Il manifeste sa mauvaise humeur d'une façon claire et nette.

Tecumseh, 1; Canadien, 0.

A deux reprises différentes les hommes de Geo. Kennedy viennent près de compter. Pitre et Smith pour leur part manquent deux belles chances. Lalonde arrive trop tard pour enlever la rondelle à Nicholson. Mal leur en prit se réveillant et ce n'est que charges, attaques sur attaques. Lavolette à son tour tire mais Nicholson est assez heureux pour bloquer. Les disques va se promener un instant dans le voisinage de Vézina, mais revient aussitôt avec Smith suivi de Jack.

Ce dernier plus heureux cette fois, compte habilement, égalisant les chances de son club sur une belle passe de D. Smith.

Canadien, 1; Tecumseh, 1.

Les Tecumsehs se font des amis, car ils qu'ils paraissent, des applaudissements éclatent de toutes parts, mais ce fut bien plus quand Vézina et ses braves parurent, la salle menaça de troubler sous les bravos.

L'équipe du Canadien à son retour, a subi un changement. Pitre est remplacé par Payan. A la mise au jeu Payan s'empare du disque et descend avec Lalonde suivi de près par Smith. Les Canadiens-français sont plus souvent en possession du caoutchouc que leurs adversaires. L'arrivée de Payan a contribué à infuser du sang nouveau, car les bleu-blanc-rouge jouent avec plus de cohésion que dans la première période. La défense reste chez elle et l'attaque se rend plus utile en même temps que plus efficace. Les visiteurs ont dans la personne de Vair, un bon joueur. La défense des Indiens est constamment sur le qui-vive, les attaques furieuses de nos avant forcent même l'attaque à se porter au secours de leurs coéquipiers. Deux fois de suite Payan tire, mais Nicholson bloque habilement. Après une descente vertigineuse de Harold McNamara, ce dernier dépasse tout de suite la défense du Canadien et le gars de Chicoutimi est im-

puisable à arrêter l'élan du meilleur critique de l'équipe. Les visiteurs ont aussi le droit de se plaindre.

Tecumseh, 2; Canadien, 2.

Mais bon sang ne peut mentir. Nous nous attendions à quelque chose de phénoménal. En moins d'une minute et après quelques secondes d'un travail acharné, Lalonde réussit dans la mêlée à déjouer Nicholson.

Canadien, 3; Tecumseh, 2.

La joie revient au cœur des partisans de l'équipe canadienne-française. Pitre qui a repris son poste semble être le point de mire de toute l'assistance. Le jeu qu'il jouait avait pour lui-même, reprend son ancien vigueur et joue comme un lien. Le courage revient parmi les joueurs lorsque qu'ils voient leur capitaine leur montrer un si bel exemple. C'est encore lui au travail de Smith et Pitre si le Canadien vient d'augmenter son pourcentage. Lalonde y contribua pour beaucoup. C'est avec un ensemble parfait que ce point fut compté.

Canadien, 4; Tecumseh, 3.

Les hommes de Kennedy sont les favoris. Les Indiens ont sorti leur tonneau, il s'en servent fréquemment, mais ils tombent souvent sous l'œil du grand Manitou qu'est Harvey Pulford.

Canadien, 4; Tecumseh, 3.

TROISIÈME PÉRIODE
La défaite probable des Québécois par les Wanderers soulève des murmures de la part de la foule. Les deux équipes descendent dans l'arène pressées par les partisans respectifs. Le Canadien est le premier à enlever et de fréquentes courses s'effectuent sans résultat. Les Indiens travaillent avec un ensemble étonnant et leur beau travail est récompensé, car Smith en moins de deux minutes parvient à passer la défense du Canadien et compte, égalisant ainsi les chances de son club.

Canadien, 4; Tecumseh, 4.

Nos braves que ce contretemps n'a pas découragés font une poussée vigoureuse vers le camp indien et tente de pénétrer dans le camp adverse. A la charge, quatre fois ils sont repoussés. Un malheureux concours de circonstances l'empêche de compter.

Vézina seul a eu l'air écarté un point sur. Les bleu-blanc-rouge ne pas de leur assiette. Les passes se font mal, les buts sont mal gardés, tandis que de leur côté les Québécois font un travail de géant. La mauvaise tactique du Canadien a bien failli leur coûter un point. Les hors jeu deviennent par trop fréquents et les arbitres ont de la besogne. Les joueurs du Canadien se sentent épuisés, Pitre qui jusqu'ici semblait être l'étoile du club, nous paraît fatigué. Il manque une belle chance de compter sur une passe de Smith. Ce dernier est le héros du jour. C'est encore Smith qui s'empare de la rondelle et descend dans l'Aréna suivi de Pitre et Lalonde. Celui-ci est remplacé par Payan. Celui-ci en embarquant sur la glace se met à l'œuvre aussitôt. Throop est le recordman de la soirée pour les ammes. Il a la fâcheuse manie de se servir de son bâton comme d'un crochet. Il ne reste plus que cinq minutes de jeu et le moment est passionnant. Smith "le petit" prodige est aussi frais qu'au début. Payan est le héros de Harold McNamara. Tout nous porte à croire que nous allons avoir une période supplémentaire. Deux minutes à peine nous sépare du temps réglementaire. Enfin le gong résonne et une période supplémentaire va être jouée.

PÉRIODE SUPPLÉMENTAIRE
Payan enlève et tire, mais Nicholson bloque. C'est au tour de Vair d'essayer sa chance avec Vézina, mais il n'est pas plus heureux. Lalonde se retire et Pitre le remplace. Le point est attendu avec anxiété par les partisans des deux clubs. Le Canadien fait de fréquentes visites dans le territoire indien et Pitre vient près de compter. Dubeau empêche. Smith de faire une belle course. Lalonde revient et Payan se retire. Les fréquents changements ne sont pas de nature à améliorer le jeu du Canadien. Vair a toutes les chances de compter. Vézina en cette circonstance sauva la situation. Smith se retire pour faire place à Payan. Pitre et Payan font de belles descentes mais en vain. Le système de défense du Tecumseh est simplement merveilleux. Les deux équipes ont arrêté la partie pour cause de blessure et pendant ce court laps de temps ils se sont concertés sur les moyens à prendre.

Après 15 minutes de jeu ardu, Lalonde compte le point décisif.

SOMMAIRE
Première période
1.—Tecumseh.—H. McNamara . . . 3.00
2.—Canadien.—Lavolette . . . 5.00
3.—Canadien.—Pitre . . . 5.00
4.—Tecumseh.—G. McNamara . . . 1.00
Deuxième période
5.—Tecumseh.—H. McNamara . . . 2.00
6.—Canadien.—Pitre . . . 2.00
7.—Canadien.—D. Smith . . . 4.00
Troisième période
8.—Tecumseh.—H. Smith . . . 1.00
Période supplémentaire
9.—Canadien.—Lalonde . . . 16.00

POURQUOI ?
Le Nationaliste est le journal français du dimanche le plus lu.
POURQUOI ?
Lisez-le et vous saurez.

Les Champions sont défaits dans la Vieille Capitale

LE CLUB WANDERER A EU FACILEMENT RAISON DES JOUEURS QUÉBÉCOIS DANS LEUR RENCONTRE DE SAMEDI SOIR. — HARRY HYLAND A DONNÉ LA VICTOIRE A SON CLUB EN COMPTANT HUIT POINTS.

Québec, 27. — Le Wanderer a triomphé du Québec samedi soir par un résultat de 10 à 6 dans une lutte où il eut constamment l'avantage des points et pour la majeure partie de la lutte celui du jeu. Le jeu a été brillant et très rapide, les visiteurs ont bien mérité leur victoire car ils se sont montrés supérieurs aux champions individuellement et comme équipe. Les champions luttèrent courageusement mais parurent le plus souvent déconcertés par la détermination et la rapidité de leurs adversaires. Ross, Hyland et O. Cleghorn se surpassèrent et furent ceux qui contribuèrent le plus au succès de leur club. Le Québec manqua dans les premières minutes de la lutte plusieurs chances de compter, mais c'est à cette phase et vers la fin seulement qu'ils eurent quelques avantages. Le reste du temps, les visiteurs eurent le dessus et se montrèrent supérieurs. Manne, Hall, Crawford, T. Smith ont fait une grande lutte, toutefois bien qu'ils aient été inférieurs aux visiteurs. Le jeu a été exempt de rudesse et il n'y eut que quelques offenses mineures.

Les équipes s'alignèrent dans l'ordre suivant:

Wanderer: Buts: Moran, Points: Mummy, S. Cleghorn, Couverts: Hall, Hyland, Centres: Malone, O. Cleghorn, Alliers: Marks, Roberts, Ailiers: T. Smith, Arbitre: R. Percival, Assistant: Chs. Powers.

Québec: Buts: Moran, Points: Mummy, S. Cleghorn, Couverts: Hall, Hyland, Centres: Malone, O. Cleghorn, Alliers: Marks, Roberts, Ailiers: T. Smith, Arbitre: R. Percival, Assistant: Chs. Powers.

Première Période
A la mise au jeu Malone s'empare du caoutchouc et force dans la défense des visiteurs où il lance le premier coup sans précision. La rondelle reste autour des buts et Québec lance de nouveau sans succès. S. Cleghorn porte ensuite la rondelle dans la défense québécoise et passe à son frère qui tire mais à plusieurs pieds du filet. Le Québec revient aussitôt à l'offensive. Ross intercepte et fait une belle course mais Hall lui enlève la rondelle et se rue à son tour dans la défense des visiteurs où il est mis en échec et perd.

Les visiteurs se replient le plus souvent sur leur défense et font des attaques dangereuses. Mummy, Malone et Smith parviennent jusqu'à l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer. Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Après avoir soutenu avec succès un jeu bien mené, les visiteurs du Québec, les visiteurs ont l'attaque de Boyce à la suite d'efforts remarquables mais ne peuvent tromper la vigilance du gardien de buts du Wanderer.

Fête annuelle de la Fédération Nationale

M. L'ABBE ELIE AUCLAIR, SECRETAIRE DE LA "REVUE CANADIENNE", DONNE UNE INTERESSANTE CONFERENCE SUR LA CULTURE INTELLECTUELLE DE LA FEMME.

La Fédération Nationale, Section des Oeuvres d'Education, a donné sa première fête annuelle au Monument National hier soir.

L'auditoire était nombreux et le programme très intéressant. Au début de la soirée, Mlle Maria Belanger donna un résumé du travail accompli par la Fédération Nationale durant le dernier trimestre 1912. Puis M. l'abbé Elie Auclair donna une conférence: "La culture intellectuelle de la femme".

En voici le résumé: Le conférencier rend hommage à l'initiative intelligente et chrétienne des femmes distinguées de Montréal, qui ont doté notre ville, il y a dix ans, de l'œuvre si intéressante de la Fédération Nationale. Il évoque un souvenir du Congrès de Québec, où ayant à parler de cette initiative des Montréalaises, en sa qualité de rapporteur, il eut la joie de les voir chaleureusement applaudies. La femme, en effet, doit-elle se cultiver? Les institutrices surtout? — Evidemment oui. — La question n'est pas neuve, mais elle est toujours d'actualité. La civilisation chrétienne a cette supériorité sur les autres d'avoir relevé le rang de la femme dans la société. C'est ce fait qui a permis à la civilisation de se cultiver. La main que l'homme et la femme doivent marcher dans la vie. La femme est la compagne et non pas la servante de l'homme. Le conférencier rappelle à ce sujet une belle page de M. le comte d'Haussonville. Il explique ensuite que pour parler avec plus d'autorité, il s'est permis d'emprunter la sultane de ce qu'il va dire au beau livre de M. Etienne Lamy "La Femme de demain".

On objecte que la femme qui se cultive au point de vue intellectuel s'expose au triple danger de diminuer son jugement et d'ajouter à celles qu'elle possède déjà, ce qu'il va dire au beau livre de M. Etienne Lamy "La Femme de demain".

On objecte que la femme qui se cultive au point de vue intellectuel s'expose au triple danger de diminuer son jugement et d'ajouter à celles qu'elle possède déjà, ce qu'il va dire au beau livre de M. Etienne Lamy "La Femme de demain".

On objecte que la femme qui se cultive au point de vue intellectuel s'expose au triple danger de diminuer son jugement et d'ajouter à celles qu'elle possède déjà, ce qu'il va dire au beau livre de M. Etienne Lamy "La Femme de demain".

On objecte que la femme qui se cultive au point de vue intellectuel s'expose au triple danger de diminuer son jugement et d'ajouter à celles qu'elle possède déjà, ce qu'il va dire au beau livre de M. Etienne Lamy "La Femme de demain".

On objecte que la femme qui se cultive au point de vue intellectuel s'expose au triple danger de diminuer son jugement et d'ajouter à celles qu'elle possède déjà, ce qu'il va dire au beau livre de M. Etienne Lamy "La Femme de demain".

On objecte que la femme qui se cultive au point de vue intellectuel s'expose au triple danger de diminuer son jugement et d'ajouter à celles qu'elle possède déjà, ce qu'il va dire au beau livre de M. Etienne Lamy "La Femme de demain".

On objecte que la femme qui se cultive au point de vue intellectuel s'expose au triple danger de diminuer son jugement et d'ajouter à celles qu'elle possède déjà, ce qu'il va dire au beau livre de M. Etienne Lamy "La Femme de demain".

La Nouv.-Angl. et les chemins de fer

UN COMITE COMPOSE DE REPRESENTANTS DE SIX ETATS, CHERCHERA UNE SOLUTION AU PROBLEME DU TRANSPORT AU NOUVEAU-ANGLETERR.

Boston, 25. — A une assemblée des gouverneurs, ici, aujourd'hui, il fut décidé que les représentants de six Etats, sous le nom de "New England Conference", composés de deux citoyens de chacun des six Etats, dans le but de trouver une solution satisfaisante au problème de transport dans la Nouvelle-Angleterre.

Etant présents: le gouverneur Fox, du Massachusetts; Folger, de New-Hampshire; Fletcher, du Vermont; Pothier, du Rhode Island; et Baldwin, du Connecticut.

Il fut décidé que chaque gouverneur nommerait deux citoyens de son Etat, qui étudieraient les meilleurs moyens possibles pour développer et diriger le système des chemins de fer de la Nouvelle-Angleterre.

Il est entendu qu'aucune de ces personnes ne seraient payées, mais qu'elles auraient droit à compensation, pour frais de dépenses, lesquelles seraient payées par l'Etat.

SUGGESTIONS QUI SERONT MISES A L'ETUDE.

La conférence de la Nouvelle-Angleterre ainsi constituée prendra en considération le rapport fait sur le développement et les opérations des principaux chemins de fer, et fera tout particulièrement une étude des suggestions suivantes, concernant cette question:

10. La création d'une conférence permanente, composée des chefs des différentes commissions de l'Etat ayant juridiction sur tous les chemins de fer;

20. La suggestion concernant la création de directeurs représentant les différents Etats de la Nouvelle-Angleterre dans l'administration générale du système des chemins de fer et la solution des questions de participation du public concernant les facilités de transport et la manière dont ils peuvent y participer;

30. La considération des moyens pouvant amener la réalisation des extensions projetées par la compagnie du Grand-Tronc;

40. Les moyens de se ménager une ligne de transport via Boston et l'étude de la meilleure méthode à prendre dans ce projet;

50. Le projet de se servir de l'électricité dans les convois se rendant à chaque terminal et dans ceux traversant les districts urbains et suburbains;

60. Un plan de péage échangeable par mille qui devra s'appliquer sur tous les réseaux de la Nouvelle-Angleterre;

70. Un plan de législation uniforme, pourvoyant à l'unification des entités érigées en corporation administrant les différents chemins de fer, de façon à faire correspondre le fait légal de l'unification avec le contrôle qui s'exerce actuellement. Ce point de la question implique la considération de cette question, à savoir si la Boston & Maine restera un New-Haven ou si pourra donner un meilleur service en étant séparé, et de cette autre question: l'élaboration de la Boston & Maine, jusqu'à quel point, en tant que les lois fédérales et la politique des Etats le permettent, les chemins de fer peuvent-ils posséder et mettre en opération leurs lignes de vaisseaux de transport ou de traction électrique;

80. En rapport avec cette unification, un plan pour coordonner et unifier toutes les lignes et tous les services;

90. La réduction de tous les baux aux principales lignes à une absolue propriété;

100. La considération des moyens de rendre amenable dans son entier la corporation des chemins de fer par le public, à l'instar d'une corporation dotée faisant affaire dans chaque Etat;

110. La considération d'une charte uniforme à toutes les corporations de chemin de fer dans lequel opèrent les compagnies de chemins de fer, avec la réserve d'urgence pour chacune d'être contrôlée par l'Etat.

Conférence: "La culture intellectuelle de la femme", l'abbé Elie Auclair, D.Th., D.D.C., secrétaire de rédaction de la "Revue Canadienne", professeur à l'Université Laval et à l'Ecole d'Enseignement Supérieur.

Chant, Air de Léa, (L'Enfant Prodigue) Mlle J. A. Savigne.

Recitation, Légende du Zéphir, (Extrait des Bouffons, Miguel Zamacoïa) Mlle M. A. Laverdure.

Caprice Espagnol, Op. 37, Moszkowski. Mlle J. A. Jarry.

Accomp. Mlle C. Lemire, E. Beauchamp et E. Beauchemin.

photographies d'artistes modernes, autour d'un grand Saint-Pierre en bronze qui tendait son pied à baiser, comme dans un parloir de couvent.

Elle était bien dans un couvent ou, pour parler mieux, dans un abbaye dirigée par une abbesse de haut parage, que l'on pouvait se croire, surtout en cet après-midi du mercredi, jour d'élection, consacré par la comtesse de Wartembrode à son œuvre favorite.

MM. Doherty et Nantel font des déclarations

LE MINISTRE DE L'INTERIEUR DECLARE QUE SES OPINIONS ACTUELLES SONT CELLES QU'IL A TOUJOURS EUES.

Le club libéral-conservateur a inauguré la série de ses dîners mensuels au St-Lawrence Hall. Les hôtes de la soirée étaient MM. C. J. Doherty, ministre de l'Intérieur, et J. E. Armstrong, député de Lambton-Est; et M. L. T. Marchand président.

Le toast au gouvernement du Canada a été porté par MM. Sherrard et E. H. Godin.

Répondant à ce toast, M. Doherty dit que le principal mérite du gouvernement actuel est d'avoir eu le courage de régler définitivement les nombreuses questions difficiles laissées pendantes par ses prédécesseurs, qui ne se faisaient pas remarquer par leurs tendances à régler les questions une fois pour toutes. Quelques-unes de ces questions traitées avec moins d'habileté auraient pu soulever des passions dévastatrices; mais le gouvernement a adopté comme principe d'agir strictement en conformité avec la constitution, sans égard pour ceux à qui cela plait ou ne plait pas. Quant à la question navale, le gouvernement n'entend pas pour cette fois résoudre le problème une fois pour toutes; il désire répondre aux conditions existantes qui requièrent une action immédiate, quitte à régler les questions plus importantes sur une base permanente et soigneusement étudiée, dit M. Doherty, conservera sans doute pour toujours au Canada ses trois trésors les plus sacrés: son droit au gouvernement autonome, son droit à une place dans l'Empire et son honneur, sans tâche.

Les adversaires du bill naval désirent discuter la question de savoir ce que le Canada doit à l'Angleterre. Ce que le gouvernement propose, c'est que le Canada exerce le droit d'une nation libre de voter une somme d'argent à Sa Majesté le Roi, qui est roi du Canada aussi bien que de l'Angleterre — cet argent devant être employé à la défense commune de l'Empire. On a accusé le gouvernement d'exiger la représentation du Canada dans les questions de défense impériale comme prix de sa contribution. Cette opinion est erronée. Le partage de l'administration navale est un devoir impérial aussi bien que le partage de la responsabilité et du coût de cette défense, et le Canada n'entend pas se soustraire à l'un ni à l'autre de ses devoirs. M. Doherty partage l'opinion de ceux qui craignent que le Canada soit entraîné dans le tourbillon de la politique européenne en prenant part aux affaires navales de la Grande Bretagne. Il croit plutôt que le Canada et les autres dominions attireront le Royaume-Uni en dehors du cercle des intérêts des affaires européennes vers une situation encore plus éminente dans le monde.

M. Nantel a parlé en français. Faisant allusion à son attitude sur le bill naval, il dit qu'on l'a blâmé pour ce qu'on a appelé un changement d'opinion. Il nie que ce soit vrai. Quand en 1909, sir Wilfrid Laurier présentait sa motion, prétendant qu'elle avait pour but de répondre à un besoin d'urgence pressante, il vota en faveur de la résolution parce que les nationalistes ont toujours dit qu'en cas d'urgence, ils étaient disposés à appuyer toute mesure nécessaire. Quand M. Borden a déposé devant la chambre les résultats de ses conférences avec les autorités impériales et qu'il a assuré au parlement que des renseignements confidentiels du gouvernement britannique montraient que l'urgence existe, et qu'on y pourrait mieux faire face par le bill naval actuel du gouvernement, il s'est lui-même convaincu de l'urgence et il s'est rangé du côté du bill naval. Sir Wilfrid, au contraire, prétend que l'urgence n'existe pas. C'est sir Wilfrid, et non moi, qui a changé, dit M. Nantel.

Ont aussi adressé la parole, MM. Armstrong, Walsh, président du Club conservateur de l'Université McGill, et M. Ladouceur, du club conservateur de Laval.

LA CONSOMMATION EST CONTAGIEUSE

Ses germes sont répandus partout; l'air et l'eau facilitent leur dissémination et lorsqu'ils rencontrent un point faible de notre organisme, ils s'y attachent, s'y multiplient et comme à cent leur œuvre de destruction; ce sont les maladies des organes respiratoires qui favorisent leur pénétration. C'est avec le Baume Rhumal que nous guérissons sûrement ces affections. Des milliers de preuves à l'appui. En vente partout: 25c la bouteille.

On venait donc tirer l'aiguille pour les Repenties, ce qui, peu à peu, amenait naturellement à tirer aussi sa bourse. C'était une sorte de péage discrètement établi à cette porte qui donnait accès dans le grand monde, et les Américaines un peu excentriques, les parvenues un peu communes, n'étaient pas les moins impressionnées à acquiescer les larmes.

Présentement, en effet, le nombre des ouvrières se trouvait fort réduit, et cependant la princesse, arrivant avec Charlotte, avait entendu de derrière la porte un bourdonnement de voix animées qui, à leur entrée, s'éteignait brusquement.

En réalité, il y avait fort peu de monde, bien peu pour tant de paroles; les intimes seulement, assises autour de la grande table que présidait Mme de Wartembrode ayant devant elle un

énorme panier à ouvrage où s'étaient les rouleaux de grosse toile soigneusement étiquetés.

Mais la comtesse n'avait pas encore procédé à la distribution. Elle restait inactive, tournée vers Livia qui, placée audacieusement à sa droite, semblait terminer un récit: un récit sensationnel, car tous les visages gardaient encore une expression d'intérêt.

— Charmée de vous voir, chère princesse, dit Mme de Wartembrode, avec aussi peu d'empressement qu'il est permis d'en marquer à une femme chez laquelle on a soupé la veille.

A Charlotte, elle continuait à "la faire à la Habsbourg": un signe de tête protecteur et un geste indiquant une chaise.

On se passait les rouleaux. Subitement, toutes ces dames étaient revenues aux choses sérieuses qu'elles étaient tout à l'heure pétales.

— Je ne te savais pas ici, Livia, disait à sa filleule la princesse un peu surprise.

— Ne m'avez-vous pas souvent reproché ma paresse, marraine? Et quelle meilleure occasion de travailler?

Les grands yeux hypocrites de Livia se baissaient sur sa suture en même temps que les coins de ses lèvres se relevaient ironiquement, et ces dames avaient l'air d'approuver. On eût dit que Livia bénéficiait d'une faveur nouvelle et passagère, prix d'un service récent. Il y avait du mystère

Il était si Nerveux qu'il ne pouvait Dormir

Trois mois de traitement avec "Fruit-a-tives" l'ont guéri.

Kincairdine, Ont., 12 septembre 1910. — "Fruit-a-tives" est un merveilleux remède contre l'insomnie, la nervosité et l'état délabré du corps.

"J'ai employé 'Fruit-a-tives' durant trois mois, j'ai maintenant une excellente santé et je pèse dix livres de plus."

"J'ai trouvé que 'Fruit-a-tives' est le seul remède qui purifie le sang, apaise les nerfs et ramène tout le système à son état naturel."

S. G. SMITH, "Fruit-a-tives" guérit la nervosité et l'insomnie parce que cette médecine fruitière conserve la pureté du sang, l'activité de l'estomac, la régularité des intestins, et la force de la peau.

50 cents la boîte, 6 pour \$2.50; une boîte pour essai, 25c. Chez les marchands ou écrivez, "Fruit-a-tives" Limited, Ottawa.

L'année de la "Sun Life Assurance Co."

Le relevé officiel des comptes de la "Sun Life Assurance Co.", pour l'exercice 1912, accuse des résultats sans précédents dans l'histoire de cette institution. En sus des chiffres publiés il y a quelque temps sur les records établis par le chiffre des affaires nouvelles pendant l'exercice se terminant le 31 décembre dernier, la position financière de la compagnie se résume comme suit:

Actif: \$49,605,616
Revenu de l'année: 12,333,081
Assurances en cours: 182,734,420
Surplus: 5,331,081
Profits distribués aux porteurs de polices: 691,975
Somme payée aux porteurs de polices pendant l'année: 4,732,463
Affaires conclues et sur lesquelles une première prime a été versée: 30,814,409

Inondation à Paris

LA CRUE DE LA SEINE CAUSE DE GRANDS DEGATS

Paris, 27. — Il ne s'en manque que de six pieds pour que les eaux de la Seine atteignent le même niveau qu'elles ont atteint lors de la désastreuse inondation de 1910. Tout le faubourg de Bercy est inondé; les dommages sont considérables. Il pleut depuis plus d'une semaine, et les crues de la Seine, qui est à craindre que l'inondation de 1910 se renouvelle.

Une partie contestée

Malgré la neige qui rendait le jeu difficile, les élèves de l'Ecole Normale, ont pu, jeudi dernier, assister à une partie de hockey, vivement contestée. En dépit du résultat le Normale s'est montré supérieur.

Alignement des équipes: Normale Ste-Marie
Purcine Buts Porcheron
Coupal Points Poulet
Quéry Couverts Plamondon
Réné de Cotret Centres David
Laferrère Alliers Demers
Demers Guimond
Chéné Martineau

Résultat détaillé: 1ère Période Normale — René de Cotret... 16.40
2ème Période Ste-Marie — David... 12.00
Ste-Marie — Plamondon... 1.45
Normale — Quéry... 4.00
Résultat final — 2 à 2.

Pour se suicider

(Service particulier)
Windsor, Ontario, 27 — Ambrose Lombardi, âgé de 34 ans, a essayé de se tuer avec des cartouches de 32. Comme il n'avait pas d'arme pour les tirer, il commença par les lancer contre un mur pour les faire exploser. N'y pouvant réussir il mit les cartouches sur une pierre et frappa dessus avec un morceau de fer. Il a été arrêté et sera soumis à l'examen d'un aliéniste; on le déportera plus tard.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 18,584, Moir Limited, corps incorporé ayant sa principale place d'affaires à Halifax, Nouvelle-Becose, défendeur, contre H. Kotsman & Compagnie, défendeurs. Le 6ème jour de février 1913, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires des dits défendeurs, au No 101 rue Windsor, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets des dits défendeurs saisis en cette cause, consistant en 1 caisse enregistreuse, "Nationale", échasses, tables, chaises, etc. Conditions: Argent comptant, J. X. PAUZE, H.C. S. Montréal, 27 janvier 1913.

Échoement
Digby, N.E., 26 — La goélette "Eternity May" s'est échouée près de la pointe Digby, hier soir. Le vaisseau ne pourra jamais être renfloué, de sorte que la cargaison a été transportée sur le rivage par les pêcheurs de Bay-View et de Victoria Beach.

Une occasion Sûre de Bon Marché 20% REDUCTION 20% Sur tout Notre Stock de

Produit Vaisselle, Verrerie, Coutellerie, Etc.

Nous vous invitons cordialement à visiter l'un ou l'autre de nos quatre magasins:

533 RUE SAINT-CATHERINE-EST 1827 RUE STE-CATHERINE-EST 84-86 RUE SAINT-PIERRE.

PETITES ANNONCES SITUATIONS VACANTES

APPRENTIS DEMANDES

Pour apprendre le métier de barbier; taux spéciaux, outils gratuits, quelques semaines pour compléter le cours; positions assurées. Ecrivez pour détails: Modern Barber College, 62 Blvd. Saint-Laurent, Montréal.

SURINTENDANT DEMANDE

Une compagnie d'assurance contre les accidents et la maladie demande un surintendant âgé de 30 à 40 ans, pour prendre charge d'un district dans la ville de Montréal. Il devra fournir des références ainsi que des preuves de son expérience comme solliciteur. Ecrire Boîte 28, "Le Devoir".

A VENDRE

A VENDRE à bonne condition un superbe billard grandeur réglementaire, 4 1/2 x 9 pieds. En parfait ordre. Drap neuf, billes, queues, râtelier, marqueurs, le tout complet. S'adresser à 404 rue Saint-Denis.

PROPRIETE A VENDRE

Grande maison à deux étages, contenant 8 appartements, cave cimentée, système de chauffage à eau chaude, et toutes les améliorations modernes. Terrain 110 x 135, face à la Rivière des Prairies, à 5 minutes des tramways. S'adresser: U. Archambault, 988 rue Stanley Park, Ahuntsic. 25-27-1-2-3-8-10

PROPRIETE A VENDRE

Saint-Christophe, près de Montigny, coin de quelle maison pierre solide, trois étages, écurie en briques, \$4,500. Voir L. C. Meunier, 80 Saint-Gabriel.

PROPRIETES A VENDRE PAR H. CHARETTE

155 MONT-ROYAL EST

\$7,600 — Chaploux, près Mont-Royal, 8 logements. Comptant \$2,000.

\$10,000 — DeChâteaubriand près Egli, etc, 6 logements. Comptant \$2,500.

\$10,000 — Mont-Royal Est, entre St-Denis et St-Laurent, 1 maison, 2 logements.

\$10,000 — St-Laurent, près Fairmount, 1 magasin, 1 logement.

30c — 30c, 30c de 4 terrain, Saint-Laurent, près Egli, sur Boulevard, 100 pieds largeur.

50c — Mayfair, près Sherbrooke.

50c — Montclair, Sherbrooke.

90c — Beaubien, coin Delormier.

H. CHARETTE, 155 MONT-ROYAL EST, Tel. Saint-Louis 948.

PROPRIETE A VENDRE

A VENDRE — Coin Saint-Denis et Boucher, maison trois étages, façade en pierres, un magasin, six logements. Prix \$16,000, comptant \$500. S'adresser à 1545 Saint-Denis. (Pas d'agents).

TERRE A VENDRE

Immédiatement une des plus belles terres du comté de Richelieu, portant le No 61 du cadastre de la paroisse de Saint-Roch Richelieu, ayant une superficie d'environ 116 arpents (3 x 38 1/2) et qui appartiennent à M. Frs Lavie. Pour plus amples informations, s'adresser à H. H. Sheppard, Sorel.

DIVERS

ARGENT A PRETER

NOUS REGLERONS toutes vos dettes, vous transigez seulement avec nous, paiements faciles, sans intérêts; procurez personnellement. Demandez à M. J. L. Bouchard, Banque Nationale, 17 Côte Place d'Armes.

ACCORDEUR DE PIANO

M. Dionne, accordeur de piano, autoprofès de Nazareth, maintenant au No 163 Amherst. Tel. Est 5442.

AVIS — Avez-vous besoin d'argent sur hypothèque, gros et petits montants. Adressez-vous à Th. Touzin, notaire, 76 Saint-Gabriel, Main 7051. Le soir, 947 Saint-Denis, Saint-Louis 1514.

sent toutes les tortures, même la honte!

Ceux qu'on voit tout près de soi subir ces martyres-là, personne n'en a pitié. Pourquoi donc alors tant de compassion pour les autres?

Est-ce parce qu'ils sont loin et qu'ils ne peuvent pas réclamer votre aide? On servait le thé. C'était le couronnement de la fête, la récompense terrestre accordée au pieux labeur.

Les tasses vieillottes étaient marquées d'une couronne fermée. La théière d'argent portait un écusson impérial. Cela suffisait au régal, et la grande brioche poussiéreuse ne servait qu'à la figuration; les malvins prétendaient que c'était la même qui réparait tous les jours.

La comtesse de Wartembrode avait profité de la suspension de la séance pour revenir à la princesse: — Chère amie, il faut que vous voyiez ma petite boutique.

(A suivre)

Union Label

Union Label

Union Label

Union Label

Union Label

Union Label

Union Label

Union Label

Union Label

Union Label

Union Label

Union Label

Union Label

TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de Hear & Harrison, 10-12 rue Notre-Dame-Est. R. de Mesle, gerant.

Aujourd'hui maximum... 20
Même date l'an dernier... 17
Aujourd'hui minimum... 13
Même date l'an dernier... 14

BAROMETRE

8 h. matin: 29.52; 11 h. matin: 29.55; midi: 29.57.

DEMAIN

BEAU ET FROID.

ÉPHÉMÉRIDES

27 JANVIER 1911.

—M. G. H. Ferguson, un député d'Ontario, demande de bannir l'usage de la langue française des écoles.

—La police new-yorkaise saisit \$54,000 d'opium.

—Avant de mourir, l'Italien Frescoipa déclare qu'il a été poignardé par un compatriote qui l'aurait assassiné six mois auparavant.

La Banque Provinciale du Canada

L'ouverture de trois nouvelles succursales a été décidée par les administrateurs de la Banque Provinciale du Canada, lors de leur dernière réunion: l'une rue Sainte-Catherine-Est, coin Dorion, (quartier Sainte-Brigitte), l'autre rue Sainte-Catherine-Est, coin Malouin, et la troisième à Sainte-Rose, P. Q.

M. Edouard Fabre
Surveyer à Toronto

(Service particulier)
Toronto, 27. — M. Edouard Fabre Surveyer, C. R., a donné, samedi soir, une conférence dans l'édifice du Conservatoire. Il avait pris pour sujet: "Robin Gray dans les lettres françaises". Cette conférence a été prononcée en français et comprise (c'est la dépêche de Toronto qui le dit) par un très petit nombre de personnes. M. Fabre a fait allusion au magnifique poème d'Anne Lindsay sur le poète Lamartine et de l'influence qui en découle et a mentionné dans une phrase que Mme Sarah Bernhardt a immortalisé.

Don du Saint-Père

Rome, 27. — Le Saint-Père a donné \$60,000 pour la construction d'une école normale près de Rome, destinée à former les jeunes gens qui veulent embrasser la carrière de l'enseignement. Tous les orphelins du tremblement de terre de Messina, qui sont élevés par le Pape, ont été admis dans cette école. Ils seront formés pour devenir des professeurs et enseignants, espèrent-ils, le mal causé par les instituteurs anticléricaux.

Sir Lomer Gouin au
Club de la Garrison

(De notre correspondant)
Québec, 27. — Les membres du Club de la Garrison ont donné un banquet à Sir Lomer Gouin samedi, à l'occasion de son départ pour l'Europe aujourd'hui en compagnie de Lady Gouin. L'hon. juge McCorkill présidait et parmi les convives on remarquait: les sénateurs Tessier et Choquette, les hon. juges Carroll, L. R. Roy, A. Chauveau, Chs. Langlois, M. L. A. Taschereau, C. Delage, C. E. Dubord, le col. Turnbull, MM. Ant. Galipault, Armand Lavergne, Wm. Price, Geo. Tanguay, A. E. Nash, N. Lavoie, Dr McKay, H. Paradis et C. E. Taschereau.

La santé du premier ministre a été proposée par le juge McCorkill, et après la réponse de Sir Lomer Gouin, d'autres discours ont été prononcés par M. Wm. Price, le sénateur Tessier, le sénateur Choquette, MM. Chs. Langlois, A. Lavergne, A. Galipault et G. Tanguay.

L'émir Ali chez
M. Briand

(Service particulier)
Paris, 27. — M. Briand, président du conseil, a reçu l'émir Ali Pacha. Le président du conseil est complètement remis de son indisposition.

La statue de Béziers

(Service particulier)
Paris, 27. — La statue de la Vierge de Béziers, qui est, dit-on, miraculeuse, attire les foules et l'on dit que des aveugles ont été guéris. Il n'y a cependant aucune preuve de ces faits.

On a retrouvé la femme qui aurait dit que la statue avait parlé. Elle a nié, disant que sa mère et elle avaient prié pendant vingt ans et ce tombeau. Nos prières furent entendues et ma mère et ma fille ont été guéries. C'est tout ce qu'il y a de vrai.

Association du
Jeune Barreau

Il y aura réunion des membres de l'Association du Jeune Barreau de Montréal le mercredi, 29 janvier 1913, à 8 heures p.m. à la chambre 1, dans la bâtisse de l'Association des Architectes de Québec No 5, Darné Beaver Hall Surveyer C.R., y fera une conférence sur "Un procès civil au Jury dans l'Etat du Vermont."

Le général Graziani

(Service particulier)
Paris, 27. — Le général Graziani a été nommé chef du cabinet du ministre de la guerre.

NAZIM PACHA A
ÉTÉ ASSASSINÉ

Un correspondant de guerre de Londres donne une nouvelle version de la mort du général-en-chef des armées turques. — L'assassin a été tué

Dans les chancelleries européennes on entretient l'espoir qu'alliés et Turcs finiront par s'entendre

DERNIÈRES NOUVELLES

C'EST UN ASSASSINAT

(Service particulier)
Londres, 27. — Le correspondant du "Times" à Constantinople donne les nouveaux détails qui suivent sur la mort de Nazim Pacha:
Comme Enver, Halil et Djemal bey, suivis de Talaat, Omar, Nadjid et Midhat bey, ainsi que d'autres chefs du parti Jeune Turc faisaient irruption à l'intérieur, Nazim Pacha sortit de la chambre du conseil et, voyant Enver bey, cria:
— "Quelle est cette impertinence?"
— "L'impertinence est de vous, répliqua l'ex-officier Mustafa Nedjid, qui tira sur le commandant en chef."
Trois balles frappèrent Nazim Pacha, qui tomba mourant. Son aide-de-camp, Tewfik bey tomba aussi, frappé d'une balle à la tête. Nazim bey, aide-de-camp du grand-vizir, fut aussi abattu d'un coup de feu. L'assassin de Nazim tomba alors lui-même, frappé d'une balle.

TOUT ESPOIR N'EST PAS PERDU

(Service particulier)
New-York, 27. — Une dépêche de Londres au "Herald" dit: Malgré la décision des députés balkaniques de rompre les négociations avec les envoyés turcs, tout espoir de paix n'est pas perdu.
La résolution des alliés n'est aucunement définitive. Même si le comité nommé pour rédiger la lettre aux députés turcs s'accorde sur les termes du document, il ne s'ensuit pas que la note sera présentée d'ici deux ou trois jours.
Ni à Vienne ni à Berlin on ne trouve la situation désespérée. M. Joseph Angelloff, consul de Bulgarie à Londres et secrétaire particulier du Dr Daneff, président de la délégation bulgare, a donné hier soir l'explication de la rupture des négociations:
— "Les principales raisons, dit-il, sont la chute du gouvernement turc et l'arrivée au pouvoir des jeunes Turcs."

Amenités entre
patron et employé

Après avoir fait remarquer que c'était abusé de la justice que d'arrêter en Cour Supérieure deux individus qui se sont dit des aménités, comme les gens du peuple s'en disent au cours de leurs querelles, M. le juge Lafontaine condamna le défendeur à \$2 d'amende et à deux piastres de frais.
Un maître-boulangier, ne croyant pas à la doctrine darwiniste, voulut faire descendre un employé de la race canine. L'autre qui ne croit pas descendre du singe ne veut pas appartenir à cette autre race. Inutile, il poursuivait son contremaître pour \$500.
M. le juge Lafontaine fit la différence entre une action en réclamation pour dommages réels et une action pour langage injurieux, cette dernière ayant pour objet de faire punir le défendeur pour avoir insulté l'honneur du demandeur.
Dans ce cas, le langage polsard dont l'accusé s'est servi est plutôt dû à son manque d'éducation qu'à un désir d'insulter son serviteur et d'attaquer son honneur.
Le demandeur n'a pas prouvé qu'il ait subi aucun dommage réel.

La crue de la Seine

ON CRAINT UNE REPETITION DE LA DESASTREUSE INONDATION DE 1910.

(Service particulier)
Paris, 27. — La crue de la Seine, qui est arrivée maintenant à un niveau inférieur seulement de deux mètres aux degrés de l'échelle atteints par les désastres inondations de 1910, a provoqué de grandes inquiétudes dans les régions de Paris situées en contre-bas. Bercy, l'entrepôt des vins, où déjà une partie des immenses caves est submergée, a jusqu'à présent le plus souffert de la crue.
La pluie est tombée d'une façon intermittente pendant une semaine, et, comme elle persiste, les affluents de la Seine sont considérablement grossis.

L'Hôtel des Postes
de Québec

(De notre correspondant)
Québec, 26. — Le contrat pour les améliorations du bureau de poste a été adjugé à la compagnie L. Boivin Limitée, de cette ville, au montant de \$390,000. Les travaux commencent immédiatement sous la surveillance de M. Talbot, architecte et des sous-contrats seront exécutés par MM. Villeneuve, entrepreneur-maçon, Bossé et Banks et J. H. Boivin.

Il succède à
Leroy-Beaulieu

Paris, 27. — M. Rebillion a été élu membre de l'Académie des sciences morales et politiques, en remplacement de M. Leroy-Beaulieu.

Remerciements

Madame Henri Hervieux, Madame J. E. C. Bumbay ainsi que M. J. E. C. Bumbay, remercient cordialement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de leur deuil récent.

Les débuts de
cabinet Briand

LE PARLEMENT FRANÇAIS RECOIT FROIDEMENT LA DECLARATION MINISTERIELLE RELATIVEMENT A LA REFORME ELECTORALE.

LES COMMENTAIRES DES GRANDS JOURNAUX SUR LA DECLARATION MINISTERIELLE SONT PLUTOT PESSIMISTES.

UN VOTE DE CONFIANCE

(Service particulier)

Paris, 27. — A la séance de samedi de la chambre, M. Charles Benoist a lu une déclaration disant que les proportionnalistes resteront unis pour réaliser la réforme électorale; il renonce à son interpellation.

M. Thompson répliqua qu'il a confiance dans le sénat pour rejeter cette réforme.

M. Rozier développe une interpellation sur la politique générale et reproche à la déclaration ministérielle de manquer de clarté.

M. Andrieux demande également des précisions à la déclaration universelle.

M. Jaurès adjure les radicaux d'adhérer à la représentation proportionnelle, sans quoi ils ne seront pas réélus; il demande à M. Briand d'assurer la paix internationale.

M. Briand répond qu'il s'expliquera loyalement; il regrette que les groupes de gauche accueillent froidement la déclaration; il dit qu'il a constitué un cabinet capable de continuer la politique de M. Poincaré, ajoute qu'il est prêt de réaliser la réforme électorale, qu'il est d'un esprit vital pour le parti républicain; il nie avoir jeté l'anathème au scrutin d'arrondissement et rappelle son rôle à la chambre lors de la discussion de la réforme; il proposera une transaction au Sénat.

Il refuse l'ordre du jour pur et simple et demande un vote de confiance.

M. Briand, très fatigué, descend de la tribune et se dirige vers le salon des ministres, où il s'entretient avec quelques amis, quand, soudain, il pâlit et s'écroule; les questeurs accourent à son aide.

Pendant ce temps, l'ordre du jour pur et simple est repoussé par 363 voix contre 101 et un ordre du jour de confiance de M. Chéron est voté approuvant les déclarations du gouvernement et exprimant la confiance de la chambre dans le gouvernement.

Pour poursuivre une politique de défense nationale, de progrès social et de laïcité, avec le concours, l'entente et l'action commune des républicains.

La chambre s'ajourne à lundi prochain.

Le parlement reçoit froidement la déclaration ministérielle à cause de l'imprécision montrée sur différents sujets.

LA PRESSE ET M. BRIAND

Les commentaires des grands journaux sur la déclaration ministérielle sont pessimistes.

(Service particulier)

Paris, 27. — "L'Événement" dit que les discours de M. Briand, laissent subsister le malentendu qui divise les républicains et qu'il est urgent de dissiper la méfiance de la majorité.

"L'Action" dit que les radicaux et radicaux-socialistes se sont abstenus de voter parce que leurs chefs ne font pas partie du nouveau cabinet.

La "France" dit que M. Briand obtient la majorité républicaine bien que la majorité des radicaux et radicaux-socialistes se soit abstenue.

Le "Gaulois" approuve la déclaration ministérielle quoique M. Briand ne s'explique pas catégoriquement sur la réforme électorale.

"L'Écho de Paris" dit que la déclaration aussi bien que les explications furent médiocres, que la tâche de M. Briand sera difficile car chaque jour augmente l'abîme qui sépare le pays du cabinet.

"L'Autorité" dit que le ministère tombera au moment de la discussion sur la réforme électorale.

Le "Rapport" dit que M. Briand, en voulant contenter tous les partis, les a mécontentés; que les attaques vont commencer incessamment.

La mort le foudroie

(Service particulier)
Saint-André de Twigg, 27. — M. J. E. Bourbeau, ancien député, ici, est mort subitement, vers minuit, chez M. Nap. Baril, de cette paroisse, où il était allé passer la veille. M. Bourbeau venait de chanter chœur en remenant son siège, il s'affaissa et succomba peu d'instants après. Le défunt laissait une veuve et deux enfants. Il était le fils de M. Cloris Bourbeau et neveu de M. C. O. Bourbeau, ancien député.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec

(De notre correspondant)
Québec, 26. — La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec a tenu son assemblée annuelle, vendredi soir dernier, à l'hôtel de ville, sous la présidence de son président, le Dr P. H. Bédard.

Le rapport du trésorier accuse un surplus de plus de \$500.

Le Dr P. H. Bédard a été réélu président général; M. Adolphe Rivard, président adjoint; M. J. E. A. Pin, secrétaire; M. Joseph Lacroix, trésorier. Les autres officiers élus sont: assistant-trésorier-général, M. J. E. Dion; assistant-trésorier-général, le Dr St-Hilaire; commissaire-général, M. G. Létourneau; assistant, M. Jos. Rochette.

Nouvel exploit
de l'aviation

UN AVIATEUR PERUVIEN TRAVERSE LES ALPES, REPETANT L'EXPLOIT DE SON COMPATRIOTE INFORTUNE CHAVEZ.

Domadassola, Italie, 25. — Jean Biolovici, l'aviateur péruvien, dans une envolée de moins d'une demi-heure, est parti de Brigg, dans le canton de Valais, et traversant les Alpes, il s'est rendu jusqu'ici.

Il laissa Brigg à midi et atterrit ici à 12 heures 25.

Il suivit exactement la même route que son ami et compatriote, Geo. Chavez, en septembre 1910.

Chavez traversa les Alpes, à cette date, mais s'effondra de blessures si graves en atterrissant qu'il en mourut peu après.

CHARBONNEAU EST
TENU RESPONSABLE

Le jury du coroner déclare que l'auteur de la mort du vieillard André Roy, à Sainte-Cunégonde, samedi, doit subir un procès pour meurtre

Charbonneau comparait en cour de police et se déclare innocent du crime

LE RECIT DU DRAME

André Roy, 63 ans, 141 rue Quesnel, a été tué samedi par Georges Charbonneau, âgé de 24 ans.

Vers sept heures du matin, midi, Charbonneau se rendit au clos à bois de M. Lamarre, 630 rue Atwater, pour y obtenir de l'ouvrage. Il voulut pénétrer dans la cour, commise à la garde d'André Roy, pour y voir son frère, Benjamin Charbonneau. Roy lui ordonna de sortir, et sur son refus, il le chassa en le menaçant avec une fourche.

Charbonneau déclara qu'il se vengerait de Roy et l'alla attendre dans la rue. Roy, quelques minutes plus tard, quitta l'écurie pour aller déjeuner chez lui. Des journalistes, qui travaillaient dans le clos à bois, avertirent Roy que Charbonneau l'attendait dans la rue pour le rosser. Roy répondit que ça ne le préoccupait aucunement, et il fila les mains enfoncées dans les poches de son pardessus. Dès la sortie de la cour, Charbonneau le frappa d'un coup de poing à la tête. Roy tomba à genoux. Quand il se re-

leva, Charbonneau lui asséna deux autres coups de poings.

Un nommé Philias Guay, 134 rue Delisle intervint, et aida Roy à se remettre sur pied. Quelques minutes plus tard, il arriva chez lui. Vers neuf heures, il perdit connaissance. Sa femme, manda le docteur Girard mais en dépit de ses soins, Roy expira à trois heures de l'après-midi.

Georges Charbonneau fut arrêté vers sept heures du soir, au bureau de M. Lamarre où il était allé retirer son salaire de la semaine.

L'enquête tenue ce matin, le jury du coroner après avoir entendu plusieurs témoins, et le rapport des médecins autopsistes, a tenu Charbonneau criminellement responsable et demander son arrestation.

CHARBONNEAU COMPARAIT

Georges Charbonneau, accusé d'avoir tué illégalement, samedi matin, André Roy, de la rue Quesnel, a comparu ce matin en cour de comparution. Il a protesté de son innocence. L'enquête est fixée au 31 courant.

La réponse des
Commissaires

M. GODFREY EXPLIQUE POURQUOI ON DOIT ARRÊTER LA POMPE No 6; CELA NE SE FERA QUE LORSQUE LA POMPE No 5 MARCHERA.

Les assureurs publient une déclaration à l'effet que la pompe neuve No 6, de 12 millions de gallons n'a pas encore été acceptée par la Ville, parce que, à pleine vitesse, son volant ne tourne pas en concordance avec son mouvement et avec celui du moteur, quoique le synchronisme soit parfait, à petite vitesse. Il faudrait donc arrêter la pompe pour rajuster le volant pendant six semaines, ce qui amènerait une diminution trop marquée de l'approvisionnement.

Le commissaire Godfrey répond qu'il faut en effet rajuster les pièces de la pompe No 6, mais que cela ne se fera que lorsque la pompe No 5 marchera. Le débit de la pompe No 6 est de douze millions de gallons; la consommation quotidienne est de 41 millions de gallons et l'approvisionnement, toutes les pompes marchant, est de 61 millions de gallons. En arrêtant la pompe No 6, on restera donc en panne avec un approvisionnement de 49 millions de gallons. "Si nous n'arrêtons pas la pompe No 6, dit M. Godfrey, quand la pompe No 5 marchera, l'eau passerait par-dessus les bords du réservoir."

La pompe No 5 marchera cet après-midi et l'on arrêtera alors la pompe No 6 pour la rajuster. Cet arrêt d'une machine de temps à autre se fait dans toutes les usines où l'on ne veut pas fatiguer jusqu'à risquer de les briser. En fait, il faut s'attendre à ce qu'il y ait toujours une pompe arrêtée, à moins qu'il ne soit nécessaire, pour une raison ou une autre, de les faire toutes marcher ensemble.

Dans une couple de jours, les commissaires donneront les contrats pour deux nouvelles pompes de 12 millions de gallons qui devront être terminées en sept mois.

Honoraires de
MM. les avocats
de Londres

ILS SONT A CE POINT ELEVES QU'UNE REQUÊTE EST ADRESSEE AU BARREAU DANS LE BUT DE LES FAIRE DIMINUER.

Londres, 26. — Une requête adressée à la Law Society, lui demandant d'intervenir dans une affaire qui cause un sérieux scandale aux deux branches de la profession légale — les avocats et les avoués — a causé sensation.

En Angleterre, ces deux catégories d'hommes de loi sont distinctes et leur travail respectif très différents. A la réunion de l'Association du Barreau, la semaine dernière, M. Brunsley Harper, attaqua la coutume de payer à l'avance les deux tiers des honoraires que l'on donne à l'avocat. M. Harper a cité plusieurs cas scandaleux.

Le mal est devenu tel, prétend M. Harper, que dans une foule de cas les gens aiment mieux s'en rapporter à l'arbitrage et régler en dehors des cours des choses qui devraient logiquement aller devant celles-ci, mais les plaideurs redoutent, avec raison, les tarifs exorbitants.

Au Conservatoire
Lassalle

Le professeur Eug. Lassalle, ayant été obligé depuis quelque temps de garder la chambre, à la suite d'une mauvaise grippe, rentre heureusement en convalescence et prévoit ses élèves qu'il reprendra ses cours prochainement. Les élèves en seront avertis par la voie des journaux.

A partir d'aujourd'hui lundi les autres cours auront lieu comme de coutume.

Lundi et jeudi: cours pour les élèves de première année et préparation des morceaux d'examen. Professeur: M. G. Landreau.

Jeudi et samedi: cours des pupilles à 4 heures 1/2. Professeur: Mme E. Lassalle.

Mardi: Cours de solfège. Professeur: Mme MacMillan.

Grave accident
à New-York

DEUX CONVOIS DU CHEMIN DE FER ELEVE VIENNENT EN COLLISION; UNE PERSONNE EST TUEE ET UNE VINGTAINE D'AUTRES BLESSEES.

L'UN DES MECANICIENS EST MIS EN ETAT D'ARRESTATION A L'HOPITAL OU ON LE TRANSPORTA APRES L'ACCIDENT.

SES DECLARATIONS.

(Service particulier)

New-York, 27. — La collision qui a eu lieu samedi, sur le chemin de fer élevé de la 3e avenue est le plus grave accident qui se soit produit depuis dix ans, lors du déraillement d'un train au coin de la 59e rue et de la 9e avenue.

Près de la station de la 32e rue, un train, conduit par le mécanicien Heams, a été jeté sur le train qui le précédait.

Le choc fut d'une violence telle, que le wagon de tête du train tamponneur pénétra jusqu'à trois mètres de profondeur dans le wagon de queue de l'autre train et que le bruit fut entendu distinctement à plusieurs blocs de distance.

Presque aussitôt le feu se déclara parmi les débris. La première voiture du second train fut complètement détruite.

Après le choc, les voyageurs s'étaient précipités vers les portes, chacun voulant être le premier. Il y eut des coups de poing; on s'écraça, sans avancer.

Un policeman appela immédiatement les pompiers et le sauvetage commença quelques minutes après l'accident. Une vingtaine de personnes avaient été blessées, mais aucun d'eux n'était grièvement blessé. Quelques femmes s'évanouirent dès qu'on les eut retirées des wagons démolis.

Grâce aux pompes, qui éteignirent rapidement le feu, on n'eut pas à déplorer des morts nombreuses. Un policeman périt toutefois dans l'accident, ainsi qu'un jeune homme, se trouvant dans la première voiture du train tamponneur, tout près de l'avant. Il fut blessé par des éclats de bois, puis brûlé vif par les flammes qui se répandirent après le choc dans le wagon.

En quelques minutes, une foule d'au moins cinq mille personnes fut massée dans l'avenue; on dut appeler les réserves de la police.

Heams fut mis en état d'arrestation, mais, comme il était grièvement blessé, on dut le laisser au Bellevue Hospital. Il a raconté que son train s'écroula à l'allure réglementaire quand le train qui le précédait s'arrêta subitement. Il n'eut pas le temps, dit-il, d'arrêter son propre convoi avant que le choc se produisît. Il fut précipité à travers l'une des vitres de sa cabine et pris dans les débris de son wagon.

Plusieurs voyageurs ont reçu des blessures à la tête. D'autres ont eu les jambes brisées.

Les ingénieurs civils
de Québec

(De notre correspondant)

Québec, 26. — L'assemblée générale annuelle de l'Association des Ingénieurs Civils Canadiens, section de Québec, a eu lieu vendredi soir. Les officiers suivants ont été élus pour l'année courante: Président, M. A. R. Décarie; secrétaire, M. Amos; comité, MM. S. Oliver, A. Leclerc, P. E. Parent, W. D. Beilargé et H. Ortiz.

Wagons-transbordeurs
entre Québec et Lévis

(De notre correspondant)

Québec, 26. — Le Major R. W. Leonard, président de la commission du Transcontinental, était de passage à Québec, vendredi, et s'est embarqué samedi, à Halifax, pour l'Angleterre, en compagnie de l'ingénieur en chef M. Grant et de M. Wilson, agent du transcontinental, pour s'occuper de la construction des wagons-transbordeurs destinés au service entre Québec et Lévis jusqu'à ce que le Pont de Québec soit terminé.

M. Leonard a fait halte à Québec pour conférer avec le maire Drouin et M. Price, président de la commission du port, au sujet des travaux du transcontinental.

Euchre de charité

Un euchre sera donné, le jeudi, 30 janvier, au bénéfice de l'église Saint-Alphonse d'Yvesville, quartier Saint-Denis, sous le patronage de M. le curé le R. P. Simard, C.S.S.R. Les organisatrices de cette fête de charité, les dames de Sainte-Anne et les Enfants de Marie, ont réuni de magnifiques prix qui seront distribués aux gagnants. Des rafraîchissements seront servis après le euchre.

Le Bill des Franchises

(Service particulier)

Londres, 27. — Le parlement britannique a décidé de laisser tomber le bill des franchises afin de se conformer à l'opinion du président qui a dit que l'amendement introduisant le droit de suffrage pour les femmes modifie tellement le projet de loi primitif qu'il faut le présenter sous forme d'une nouvelle loi.

NAISSANCE

DIONNE. — A Montréal, le 25 janvier 1913, l'épouse de M. Charles G. Dionne, un fils, baptisé Alphonse-Charles-Henri-Bourgas Dionne.

Parrain et marraine, M. Aldéric Soucy et Mlle Alda Malensaut.

SERVICE ANNIVERSAIRE

COTE. — Jeudi, le 30 du courant, à 9 heures a.m. à l'église Saint-Vincent de Paul, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de Delphine Latrémouille, épouse de feu J.-B. Côté.

Parents et amis sont priés d'y assister.

OEUFs FRAIS A VENDRE

Je puis fournir deux douzaines d'oeufs frais deux fois par semaine Gravel, Main 733.